



# CAMEROUN

## Profil Environnemental du Pays en matière d'Abri et Etablissement humains

1ère édition | OCTOBRE 2023



# Cameroun

## Profil environnemental de pays en matière d'Abri et Etablissements humains

Octobre 2023

### Sommaire

Mesures complémentaires recommandées .....	4
Raison d'être du profil environnemental de pays pour le secteur logement et établissements humains ? .....	7
1.1. Prise en compte d'informations relatives à l'environnement dans les interventions humanitaires .....	7
1.2. Élaboration du profil .....	8
1.3. Organisation du profil .....	8
1.4. Mesure complémentaire recommandée .....	8
2. Contexte du pays .....	8
2.1. Aperçu des crises en cours .....	8
2.1. Aperçu de l'environnement .....	9
2.2. Aperçu des abris, des logements et des établissements humains.....	10
3. Principaux acteurs .....	10
3.1. Secteur de l'environnement .....	10
3.2. Groupe sectoriel du logement et des secours non alimentaires au Cameroun .....	11
3.3. Gouvernement du Cameroun.....	11
4. Résumé des actions menées dans les domaines du logement et des secours non alimentaires .....	11
4.1. Groupe sectoriel du logement et des secours non alimentaires au Cameroun .....	11
5. Gestion des risques de catastrophe .....	12
5.1. Aléas naturels et autres aléas .....	12
5.2. Changements climatiques .....	14
5.3. Historique des catastrophes.....	15
5.4. Système de gestion des catastrophes au Cameroun .....	16
6. Exigences réglementaires et institutions en matière de protection de l'environnement	18
6.1. Principal organisme gouvernemental .....	18
6.2. Procédures d'étude environnementale .....	18
6.3. Mesure complémentaire recommandée .....	19
7. Zones sensibles et protection écologique .....	19
7.1. Parcs et autres zones protégées.....	19
7.2. Cartes .....	20
7.3. Mesure complémentaire recommandée .....	21
8. Évaluations de l'impact des interventions humanitaires sur l'environnement.....	22
8.1. Évaluations environnementales .....	22

9.	Plans de gestion et de surveillance de l'environnement .....	22
9.1.	Plan de gestion de l'environnement .....	22
9.2.	Suivi du plan .....	24
9.3.	Mesure complémentaire recommandée - Indicateurs du plan d'intervention humanitaire (PIH) .....	24
10.	Programme humanitaire .....	25
10.1.	Cycle des programmes d'action humanitaire .....	25
10.2.	Mesure complémentaire recommandée .....	25
11.	Téledétection, données du système d'information géographique et analyse visant à améliorer les programmes humanitaires liés au logement.....	25
11.1.	Mesure complémentaire recommandée .....	26
12.	Sélection et aménagement des sites .....	26
12.1.	État actuel de la sélection et de l'aménagement des sites.....	26
12.2.	Mesure complémentaire recommandée .....	26
13.	Logement, terres, sécurité des biens et environnement.....	26
13.1.	Aperçu.....	26
13.2.	Mesure complémentaire recommandée .....	27
14.	Démantèlement des sites .....	27
14.1.	Aperçu du démantèlement des sites.....	27
14.2.	Mesure complémentaire recommandée .....	27
15.	Construction de logements .....	28
15.1.	Aide à la construction de logements .....	28
15.2.	Mesures complémentaires recommandées .....	28
16.	Secours non alimentaires .....	29
16.1.	Aperçu des secours non alimentaires.....	29
16.2.	Aide en espèces.....	29
16.3.	Mesure complémentaire recommandée .....	29
17.	Considérations essentielles relatives à l'énergie et aux combustibles .....	30
17.1.	Aperçu.....	30
17.2.	Mesures complémentaires recommandées .....	30
18.	Gestion des débris et des déchets.....	30
18.1.	Aperçu de la gestion des débris et des déchets.....	30
18.2.	Mesures complémentaires recommandées .....	30
19.	Réduction des risques de catastrophe et solutions fondées sur la nature.....	30
19.1.	Aperçu.....	30
19.2.	Mesure complémentaire recommandée .....	31
20.	Annexes .....	32
20.1.1.	Acteurs environnementaux - Cameroun .....	32
20.1.2.	Partenaires du Groupe sectoriel du logement.....	34
20.2.	Partenaires du Groupe sectoriel du logement au Cameroun .....	35
20.3.	Rapport sur l'évaluation rapide de l'environnement .....	36

20.4.	Formation à l'évaluation rapide de l'impact sur l'environnement au moyen de NEAT+ - Pôle du groupe sectoriel de l'Extrême-Nord.....	48
20.5.	Tableau consolidé des problématiques et actions environnementales.....	55
20.6.	Liste de vérification pour la sélection des sites .....	61
20.7.	Fiche d'évaluation de l'impact des produits non alimentaires sur l'environnement	65

Les extraits issus d'autres documents sont indiqués en *italique*. Les noms et dates des citations proviennent des documents originaux.

## **Mesures complémentaires recommandées**

La conception initiale d'un profil environnemental prévoyait de s'appuyer sur un document qui aurait été élaboré avant la survenue d'une catastrophe. Or, le **profil environnemental du Cameroun** a été élaboré dans un contexte de crise. C'est pourquoi il a fallu y ajouter un certain nombre d'actions visant à améliorer l'intégration de l'environnement dans l'intervention humanitaire. Ces actions sont reprises ci-dessous sous la forme de recommandations, sachant qu'elles ne peuvent pas toutes être mises en œuvre immédiatement et que des facteurs externes, en particulier le financement et les capacités des partenaires, peuvent entraver leur mise en œuvre.

### **Section 1.4. Mesure complémentaire recommandée**

Le profil couvre les crises en cours. Il est proposé de le mettre à jour au moins une fois par an. Cela peut se faire en même temps que les tâches annuelles liées au cycle de planification de l'action humanitaire. Cependant, le profil devrait être actualisé dès lors qu'un changement important intervient dans la nature des opérations humanitaires menées au Cameroun.

### **Section 6.3. Mesure complémentaire recommandée**

Le Groupe sectoriel du logement devrait contacter le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable du Cameroun (MINEPDED) et établir :

1. s'il existe une exception d'urgence pour les opérations humanitaires ; et
2. si les exigences relatives à l'évaluation des logements ou des établissements humains s'appliquent à l'assistance humanitaire.

### **Section 7.3. Mesure complémentaire recommandée**

Cartographier les sites et les parcs où se trouvent des déplacés internes et les autres zones protégées afin de déterminer si l'extraction de ressources naturelles pourrait s'y développer ou s'y développe.

### **Section 9.3. Mesure complémentaire recommandée - indicateurs du plan d'intervention humanitaire (PIH)**

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun a défini des indicateurs environnementaux applicables au segment « logement » du PIH. Les situations des déplacés internes et des opérations étant différentes dans les régions Nord-Ouest/Sud-Ouest et dans l'Extrême-Nord, les indicateurs devraient légèrement varier en fonction de la zone géographique. Deux indicateurs provisoires sont fournis comme point de départ et devront être affinés par zone géographique :

- le pourcentage de tous les ménages touchés ayant reçu une aide sous la forme de matériel lié au logement répondant aux critères environnementaux ;
- le pourcentage de tous les ménages touchés ayant reçu une aide sous la forme de produits de base et essentiels non alimentaires répondant aux critères environnementaux.

### **Section 10.2. Mesure complémentaire recommandée**

Le matériel et les actions proposées dans le profil peuvent être utilisés dans les actions futures relevant du processus du cycle des programmes d'action humanitaire.

### **Section 11.1. Mesure complémentaire recommandée**

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun devrait envisager de mettre en place une capacité de système d'information géographique (SIG) afin de recueillir, d'analyser et de présenter les données relatives au site. Le cas échéant, des données de télédétection pourront compléter celles du SIG pour mieux comprendre les impacts environnementaux et autres touchant les sites.

### **Section 12.2. Mesure complémentaire recommandée**

L'équipe du Groupe sectoriel du logement devrait envisager, en collaboration avec le programme d'assistance aux réfugiés, de mettre en œuvre un appui à la sélection et à l'aménagement des sites à l'attention des représentants du gouvernement et des partenaires nationaux.

Des ressources sur la gestion et la coordination des camps, y compris l'aménagement des sites, sont disponibles ici dans la **boîte à outils de gestion des camps**. Des conseils sur la sélection et l'aménagement des sites dans une perspective environnementale sont disponibles à l'annexe 20.6.

### **Section 13.2. Mesure complémentaire recommandée**

Les dossiers liés au logement, à la terre et à la propriété de la région de l'Extrême-Nord devraient faire l'objet d'une évaluation.

### **Section 14.2. Mesure complémentaire recommandée**

Compte tenu de la présence de sites de déplacés internes dans l'Extrême-Nord, le pôle Extrême-Nord devrait travailler main dans la main avec les partenaires et le gouvernement pour élaborer des lignes directrices sur le démantèlement des sites. Dans ce cadre, il conviendrait de prévoir l'élaboration de plans de démantèlement préliminaires pour des sites spécifiques de déplacés internes, en collaboration avec la personne référente de la direction du camp et les autorités locales.

### **Section 15.2. Mesures complémentaires recommandées**

- Les conséquences environnementales des travaux de construction ou de réparation de logements dans les régions NO/SO et Extrême-Nord devraient faire l'objet d'une évaluation adoptant la méthode de fiche décrite au chapitre 9 de *Roadmap for Research*. Actuellement, cette méthode axée sur le logement est intégrée dans les processus de la Croix-Rouge luxembourgeoise et dans l'outil d'évaluation de la durabilité des logements du HCR.
- Pour renforcer la durabilité des logements de remplacement, le Pôle Extrême-Nord devrait envisager de remplacer les poteaux en bois (susceptibles d'être endommagés par les termites) par des poteaux métalliques ; concernant les toits en bâches de plastique, il devrait soit les remplacer par des feuilles de zinc, soit les recouvrir d'herbe (méthode traditionnelle) afin de réduire les dégâts des rayons ultraviolets sur le plastique et d'allonger leur durée de vie.

### **Section 16.3. Mesure complémentaire recommandée**

Les partenaires du Groupe sectoriel du logement adoptent une approche pratique basée sur un système de fiches d'évaluation afin de mieux comprendre l'impact des articles non alimentaires sur l'environnement et d'envisager d'autres méthodes. Il est proposé que le Groupe sectoriel du logement au Cameroun effectue des évaluations pilotes des secours non alimentaires au moyen de fiches telles que celle présentée à la section 20.7.

### **Section 17.2. Mesures complémentaires recommandées**

- Des évaluations de la collecte, de l'utilisation et de la vente de combustibles de cuisson par les déplacés internes devraient être réalisées pour comprendre l'ampleur de leurs éventuels impacts sur les environnements locaux.
- Lorsque le niveau d'impact constaté le justifie, il convient de recourir à un mécanisme de projet afin de promouvoir l'utilisation de combustibles alternatifs, de fourneaux améliorés et d'autres moyens de subsistance pour réduire la pression sur les ressources naturelles.

### **Section 18.2. Mesures complémentaires recommandées**

Les pôles NO/SO et Extrême-Nord devraient examiner l'incidence des déplacés internes sur la production de déchets spécifiques, et réfléchir à des activités permettant d'améliorer la gestion des déchets avec les composantes chargées du recyclage, des moyens de subsistance et de l'agriculture (par ex. : compostage des déchets). Ces initiatives peuvent être mises en œuvre en parallèle avec les activités liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Des conseils sur la gestion des déchets dans les camps sont disponibles.

### **Section 19.2. Mesure complémentaire recommandée**

Il est proposé que la planification liée à l'aide aux déplacés internes (sur sites ou en tant que résidents au sein de communautés existantes) prévoie des évaluations des aléas, ainsi que des plans visant à réduire les risques découlant d'aléas identifiés. Dans la mesure du possible, ces plans devraient comprendre des solutions fondées sur la nature dans le cadre des actions visant à réduire l'empreinte des déplacés internes sur la forêt et d'autres ressources naturelles. Si elles se révèlent faisables, ces actions de réduction des risques devraient s'étendre aux communautés voisines, qui sont susceptibles d'être exposées aux mêmes risques que les déplacés internes.

## Raison d'être du profil environnemental de pays pour le secteur logement et établissements humains ?

### 1.1. Prise en compte d'informations relatives à l'environnement dans les interventions humanitaires

Face aux catastrophes et à d'autres crises, les intervenants disposent de temps ou de moyens limités pour recueillir, analyser et intégrer les informations relatives à l'environnement dans les plans et les opérations d'intervention. Cela peut se produire même lorsqu'une importante quantité d'informations provenant de sources publiques, d'organisations locales, d'experts et d'interventions précédentes est disponible. Par conséquent, les opérations d'assistance peuvent entraîner des dégâts environnementaux évitables et nuire aux survivants à cause du manque de sensibilisation aux questions environnementales ou aux effets prévus des opérations humanitaires.

La vocation du présent **Profil environnement de pays du Cameroun pour le secteur logement et établissements humains** (ci-après, le « **profil** ») est de contribuer à améliorer cette situation. Ce **profil** est conçu pour recueillir, analyser et résumer les informations environnementales relatives aux interventions avant la survenue d'une crise et les fournir aux intervenants humanitaires en amont d'une crise. À la différence d'un rapport environnemental, le **profil** est une compilation d'informations sur l'environnement et les opérations humanitaires prévues et sert de document de référence à l'appui de ces opérations.

La notion d'environnement est large et englobe tous les aspects d'une intervention humanitaire. Le Groupe sectoriel du logement soutient l'élaboration de ce **profil** axé sur le logement et les établissements humains afin d'obtenir ces informations et de les évaluer. L'approche « logement et établissements humains » reflète le fait que si l'on se contente de construire des logements ne répondant pas adéquatement aux besoins en eau et en assainissement ou à d'autres besoins de base, ces logements ne seront pas utilisés ou leurs occupants subiront des préjudices supplémentaires.

Ainsi, le **profil** tient compte à la fois des questions environnementales liées au logement et des questions liées aux établissements humains dans lesquels se situent les logements. C'est pourquoi il peut également être utile pour d'autres secteurs humanitaires.

Dans le cas du Cameroun, le **profil** a été élaboré alors que des opérations humanitaires étaient en cours. Par conséquent, il fournit des informations sur l'environnement et des analyses de ces opérations qui peuvent être utilisées dans ce contexte. Dans le cadre de ce processus, l'élaboration du **profil** fournit également la possibilité de recenser les possibilités d'amélioration de l'empreinte environnementale des opérations actuelles et futures liées au logement. Ces possibilités sont regroupées par paragraphes spécifiques dans la section « **Mesures complémentaires recommandées** », résumée ci-dessus.

#### Deux zones principales pour les opérations liées au logement - informations supplémentaires localisées disponibles

Remarque : au Cameroun, les opérations liées aux déplacés internes se déroulent principalement dans deux régions : l'Extrême-Nord (EN) et l'axe Nord-Ouest/Sud-Ouest (NO/SO). Les conditions dans lesquelles se déroulent les opérations, les besoins en logements et en secours non alimentaires et les niveaux d'intégration des facteurs environnementaux varient entre ces deux régions. Il est recommandé de consulter les pages Internet de la région [Nord-Ouest](#) et [Sud-Ouest](#) et de l'[Extrême-Nord](#) pour obtenir des informations localisées qui ne sont pas couvertes en détail dans le **profil**.

## 1.2. Élaboration du profil

L'élaboration du profil a débuté en novembre 2022 avec un atelier sur l'évaluation de l'empreinte environnementale du secteur du logement et des secours non alimentaires. Cette étape a été suivie de l'élaboration d'une ébauche de profil pour le Cameroun et la collecte d'informations au travers d'une étude documentaire. Un conseiller en catastrophes et environnement du Groupe sectoriel du logement et de WWF/É.-U. a effectué une mission de terrain au Cameroun du 18 au 31 mai 2023 pour soutenir l'élaboration du profil, dispenser des formations et réaliser des évaluations des sites de la région de l'Extrême-Nord. Un document de travail initial du profil a été préparé pour étude en juin 2023 et des révisions et mises à jour supplémentaires ont été réalisées durant cette période et jusqu'en octobre 2023.

## 1.3. Organisation du profil

Le **profil** est structuré en deux grandes parties :

- Un **aperçu du profil** où se trouvent :
  - de courts résumés thématiques des informations utiles pour intégrer les problématiques environnementales dans les interventions humanitaires menées au Cameroun ; et
  - un état des lieux des actions à envisager pour intégrer l'environnement dans les opérations en cours et futures liées au logement et aux établissements humains.
- Une annexe où sont réunies, le cas échéant, des informations en complément des résumés thématiques fournis dans l'**aperçu du profil**.

## 1.4. Mesure complémentaire recommandée

Le **profil** couvre les crises en cours. Il est proposé de le mettre à jour au moins une fois par an. Cela peut se faire en même temps que les tâches annuelles liées au cycle de planification de l'action humanitaire. Cependant, en cas de changement important dans la nature des opérations humanitaires menées au Cameroun, une actualisation du profil doit être envisagée.

## 2. Contexte du pays

### 2.1. Aperçu des crises en cours

Tiré de : [Humanitarian Response Plan – Cameroon. Humanitarian program cycle 2023](#). (Plan d'intervention humanitaire au Cameroun : cycle des programmes d'action humanitaire 2023, désigné ci-après « PIH »). Ce document couvre les réfugiés et les déplacés internes, ces deux groupes présentant des difficultés similaires sur le plan humanitaire.

### Contexte de la crise et incidence

*Neuf régions sur dix au Cameroun continuent d'être touchées par trois crises humanitaires complexes : le conflit du lac Tchad, la crise dans la région Nord-Ouest/Sud-Ouest et la crise des réfugiés en République centrafricaine. En 2023, une personne sur six au Cameroun a besoin d'une assistance humanitaire et de protection, soit 4,7 millions de personnes au total. Selon les projections, plus de 3,2 millions de personnes devraient être confrontées à une insécurité alimentaire sévère en 2023. Le pays compte plus de deux millions de personnes en déplacement, que ce soient des déplacés internes, des personnes de retour ou des réfugiés. Les besoins humanitaires sont aggravés par des faiblesses sur le plan du développement structurel et des vulnérabilités chroniques qui entravent encore davantage le relèvement à long terme des personnes touchées. Le nombre de personnes en détresse au Cameroun ne cesse de croître en raison des effets du conflit et de l'insécurité, des épidémies et des conséquences de phénomènes climatiques tels que les inondations et les sécheresses. La nature prolongée de ces crises, les déplacements, nouveaux et répétés, et l'insuffisance de l'assistance humanitaire érodent la résilience déjà fragile des personnes. Cela mène à une augmentation des mécanismes d'adaptation négatifs, notamment le travail des enfants, le mariage des enfants et le sexe de survie.*

Des inondations exceptionnelles ont touché plus de 313 000 personnes dans l'Extrême-Nord du pays en 2022, ce qui a causé au moins 23 décès et le déplacement de plus de 113 000 personnes. Environ 31 000 habitations ont été endommagées ou détruites et 48 000 hectares de terres et 6 700 bêtes ont été perdus. Environ 151 écoles primaires et secondaires ont été inondées et plus de 200 points d'eau et 2 620 latrines ont été submergés. Une dizaine d'établissements de santé, entièrement inondés, sont devenus non opérationnels.

### **Assistance d'urgence en complément des actions de développement**

Les besoins humanitaires au Cameroun sont intrinsèquement liés à une insécurité persistante et aux déplacements forcés qui en découlent, ainsi qu'aux catastrophes naturelles et aux épidémies, aggravées par des déficits structurels et chroniques qui ont des répercussions sur les moyens de subsistance, les infrastructures essentielles et l'environnement socioculturel. Face à ces difficultés complexes et à leurs répercussions, des interventions simultanées et coordonnées sont nécessaires, car elles permettront de traiter les causes profondes et structurelles des vulnérabilités, tout en garantissant les interventions d'urgence nécessaires.

### **Vers des interventions humanitaires plus durables sur le plan environnemental**

Certaines organisations humanitaires adaptent leurs actions d'intervention afin d'éviter, de minimiser ou d'atténuer leurs impacts sur l'environnement et de promouvoir des programmes humanitaires écoresponsables. Le secteur logement/secours non alimentaires a lancé des discussions approfondies avec ses partenaires en 2022 afin de dresser une liste des actions stratégiques qui permettront de traiter les questions environnementales ; il a également inclus des indicateurs verts à son cadre de réponse sectorielle. Le groupe intersectoriel a convenu d'échanger ses bonnes pratiques en 2023, le but étant d'accroître la viabilité environnementale des interventions humanitaires menées au Cameroun.

## **2.1. Aperçu de l'environnement**

### **Climat**

Tiré de : [Climate Change Knowledge Portal](https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/cameroon/climate-data-historical) -

<https://climateknowledgeportal.worldbank.org/country/cameroon/climate-data-historical>

(Portail de connaissances sur les changements climatiques)

Le Cameroun a une principale saison des pluies, qui dure de mai à novembre, période durant laquelle la mousson d'Afrique de l'Ouest amène de l'air humide de l'Océan atlantique sur le pays. Les mois les plus pluvieux correspondent aux températures moyennes les plus basses de l'année. Les plateaux du Sud ont deux saisons des pluies, plus courtes, en mai et juin et en octobre et novembre. La saison sèche dure de décembre à avril et c'est pendant la dernière partie de cette saison, de février à avril, que s'observent les températures moyennes les plus élevées de l'année. Le climat de la région méridionale du pays est qualifié d'humide et d'équatorial, avec des températures allant de 20 à 25 °C (selon l'altitude) et, dans les régions les plus humides, plus de 400 mm de précipitations par mois. Dans le Nord du pays (au nord du 6<sup>e</sup> parallèle), le climat est semi-aride et sec, avec des températures allant de 25 à 30 °C. Cette région reçoit moins de 100 mm de précipitations par mois.

Une description plus détaillée est disponible sur la page dédiée à l'[adaptation aux changements climatiques du PNUD](#) (en anglais).

Tiré de la page dédiée au Cameroun du site [LandLinks](#).

### **Relief**

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale d'une superficie de 465 400 kilomètres carrés constitués de désert, de savane, de montagne, de forêt tropicale et d'écosystèmes côtiers. La zone soudano-sahélienne du nord du pays est caractérisée par de faibles précipitations et une végétation de désert et de savane. Elle est largement utilisée pour l'élevage de bétail et les cultures céréalières (millet, sorgho) et de coton. Une bande de hautes montagnes et

de savane, comprenant le plateau d'Adamawa, constitue une zone de transition entre le Nord semi-aride et les forêts tropicales du Sud. La production de café et de cacao, ainsi que les cultures de racines et de plantains dominent cette zone. Les zones côtières sont caractérisées par de fortes précipitations, des forêts et des terres fertiles propices à la production d'huile de palme, de caoutchouc et de cultures horticoles. La région méridionale possède des forêts tropicales et équatoriales uniques au monde qui présentent une flore et une faune d'une grande diversité. La ligne volcanique du Cameroun, qui constitue une chaîne de collines et de montagnes volcaniques, traverse le pays en diagonale, de la côte ouest à la région nord. Les forêts couvrent 46 % de la masse du pays, et 9 % de la surface totale du pays se situent dans des zones protégées au niveau national. Les terres agricoles constituent 20 % de la surface totale du pays. Environ 0,4 % des terres cultivées sont irriguées (Pamo 2008; World Bank 2009a; Molua and Lambi 2007).

Les atlas environnementaux suivants ont été élaborés par le Groupe sectoriel du logement au Cameroun :

- [Atlas environnemental de la région littorale](#) ;
- [Atlas environnemental de la région occidentale](#) ;
- [Atlas environnemental régional de la région du Sud-Ouest du Cameroun](#) ;
- [Atlas environnemental du Nord-Ouest du Cameroun](#).

## 2.2. Aperçu des abris, des logements et des établissements humains

Le Cameroun est un pays vaste et diversifié sur le plan écologique et environnemental, qui présente de nombreux types de logements et de structures d'établissements humains. Globalement, il existe une division entre les zones urbaines et les zones rurales.

Dans les zones urbaines, les logements sont généralement plus élaborés<sup>1</sup> (par ex. : structures en béton ou en briques à un ou plusieurs étages) et plus souvent dotés d'électricité et de systèmes internes d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Dans le même temps, les zones urbaines peuvent comprendre d'importantes zones d'habitat informel où des logements *ad hoc* sont construits à partir de divers matériaux (métal, bois, terre, ciment, etc.) et généralement sans accès interne aux services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. La densité de population des établissements humains urbains informels est généralement plus élevée que celle des quartiers plus formellement établis.

Le document intitulé [Shelter Typologies Northwest Southwest Cameroon Crisis](#) (Typologies des logements dans le cadre de la crise touchant le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun) fournit des précisions sur les types de logements que l'on trouve dans les quatre régions du Cameroun : Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest et littoral (pages 13 à 19). Le document intitulé [Extrême Nord - Typologies d'abris](#) fournit un aperçu des types de logements que l'on trouve dans l'Extrême-Nord.

Les pages Internet ci-dessous comportent des informations supplémentaires sur les logements au Cameroun :

- [Architecture et identités techniques au Cameroun](#)
- [Tous les pays - Africa Central Africa Cameroon](#)
- [Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest](#)
- [Moveable and Property Holdings of North and West Cameroon](#) (Patrimoine mobilier et immobilier du Nord et de l'Ouest du Cameroun)

## 3. Principaux acteurs

### 3.1. Secteur de l'environnement

Voir annexe 20.1

---

<sup>1</sup> Le terme « élaboré » signifie ici qu'un ingénieur, un architecte ou un constructeur expérimenté a conçu ou construit le bâtiment.

### 3.2. Groupe sectoriel du logement et des secours non alimentaires au Cameroun

Voir annexe 20.2

### 3.3. Gouvernement du Cameroun

Les principaux interlocuteurs officiels du Groupe sectoriel sont les autorités locales confrontées à la problématique des déplacés internes. Le Groupe sectoriel du logement interagit également avec la protection civile et d'autres autorités au niveau national. Voir également l'annexe 20.2 pour prendre connaissance des interlocuteurs gouvernementaux pour les régions NO/SO et Extrême-Nord.

## 4. Résumé des actions menées dans les domaines du logement et des secours non alimentaires

### 4.1. Groupe sectoriel du logement et des secours non alimentaires au Cameroun

Ce Groupe sectoriel est chapeauté par le HCR. Dans l'[Extrême-Nord](#) et au niveau national, le HCR est à la tête de la coordination, pour laquelle il adopte une **approche sectorielle** depuis **2015**. En octobre 2018, le **Groupe sectoriel du logement** a été mis en place pour les régions [Nord-Ouest et Sud-Ouest](#) en soutien aux interventions menées dans le cadre de crises récentes. Un responsable de la coordination du Groupe sectoriel du logement basé à Yaoundé couvre les activités menées par le groupe dans les régions NO/SO. La région de l'Extrême-Nord est couverte par un responsable de la coordination associé.

Dans la région :

- **Extrême-Nord**, l'assistance consiste généralement à apporter un soutien aux déplacés vivant dans des sites informels : construction de logements (logements d'urgence, transitionnels, kits logement), rénovation de logements pour les personnes de retour et les communautés d'accueil, fourniture de secours non alimentaires et coordination de l'assistance avec les autres parties afin de répondre aux besoins de base.
- **Nord-Ouest/Sud-Ouest**, les déplacés internes vivent généralement dans des sites urbains, où les locations et l'assistance sous la forme de secours non alimentaires sont plus courantes. Les habitations sont souvent endommagées et brûlées lors de conflits. La stratégie du Groupe sectoriel du logement consiste à effectuer de légères réparations pour améliorer l'habitabilité en combinant le rachat des matériaux au moyen de bons et la sous-traitance de la main-d'œuvre par l'intermédiaire d'une agence.

Pour plus de détails, voir les pages Internet consacrées au [Nord-Ouest, au Sud-Ouest](#) et à l'[Extrême-Nord](#) (en anglais). Des informations sur le logement et les secours non alimentaires figurent aux sections 15 et 16.

Il est à noter que le Cameroun ne dispose pas d'un groupe formel de gestion des camps. Il existe une personne de référence pour la coordination des camps dans l'Extrême-Nord, mais celle-ci ne participe pas à la gestion des sites de déplacés. Pour plus de détails sur les opérations en cours, veuillez consulter les [pages Internet du Groupe sectoriel du logement au Cameroun](#) et les pages consacrées aux régions [Nord-Ouest et Sud-Ouest](#) et à l'[Extrême-Nord](#) (en anglais).

Extrait et condensé de la [description du PRH](#) du Groupe sectoriel du logement au Cameroun pour 2023.

#### **Objectifs**

1. Fournir un logement vital et une assistance sous la forme de secours non alimentaires
2. Fournir un accès durable à un logement

3. Favoriser un environnement de protection et de cohésion sociale propice en améliorant le logement et les infrastructures communautaires/publiques connexes.

### Principes de l'approche sectorielle

Les logements devraient être adéquats, dignes et sûrs pour toutes les personnes, sans quoi des tensions domestiques, une détresse physique/psychologique, des risques de maladies et des violences de genre se feront jour.

(Texte supprimé)

Le secteur du logement encourage également l'intégration des considérations environnementales. En 2023, des normes écologiques seront instaurées afin de réduire l'impact de l'assistance humanitaire liée au logement sur

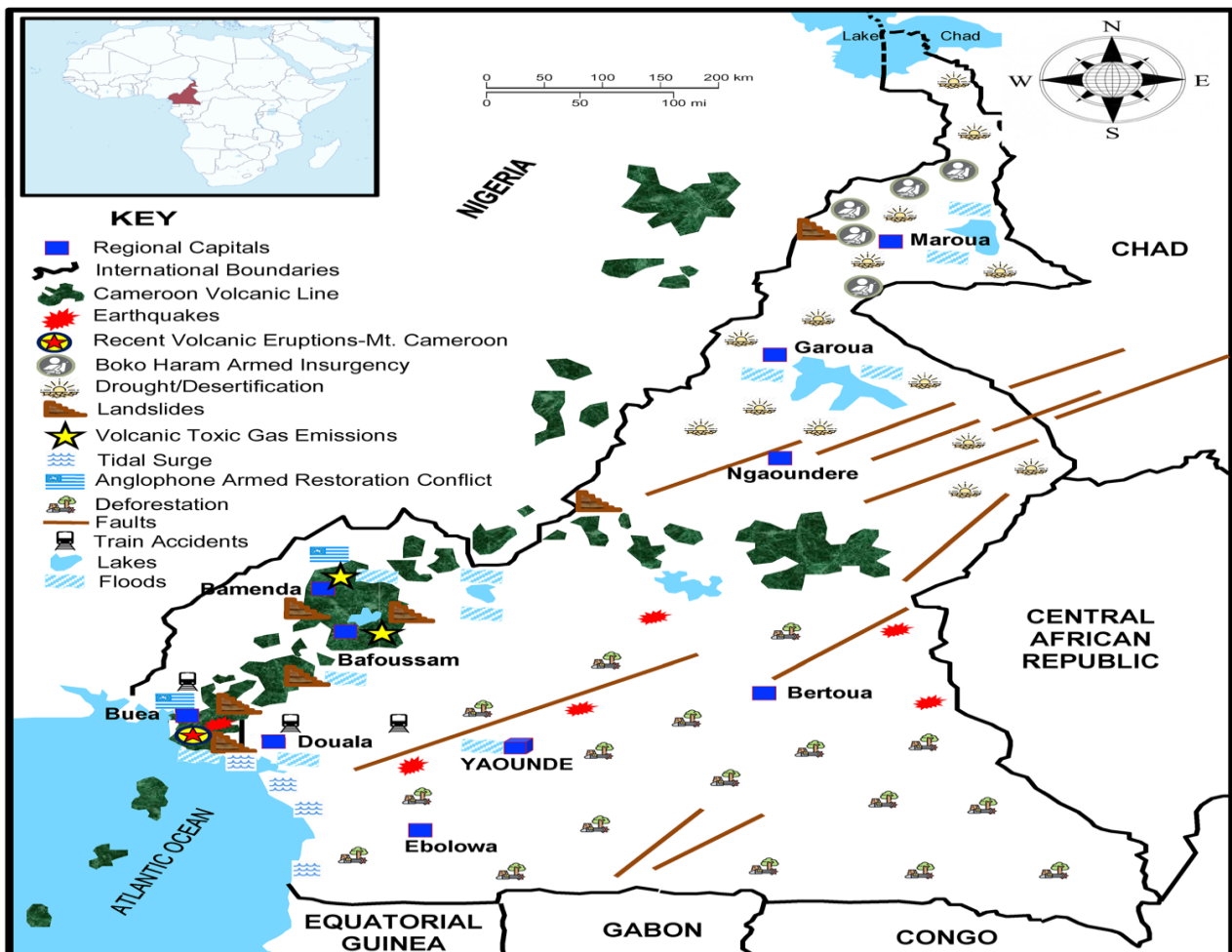
l'environnement et d'offrir une alternative valable aux partenaires. À cette fin, un indicateur vert est proposé pour chaque activité du plan d'intervention sectoriel.

Globalement, les solutions durables seront mises en avant au travers d'un transfert des capacités aux autorités locales et à la société civile et du renforcement de la résilience dans les domaines suivants : gestion et coordination des camps ; réduction des risques de catastrophe ; logement, terre et propriété ; et planification urbaine.

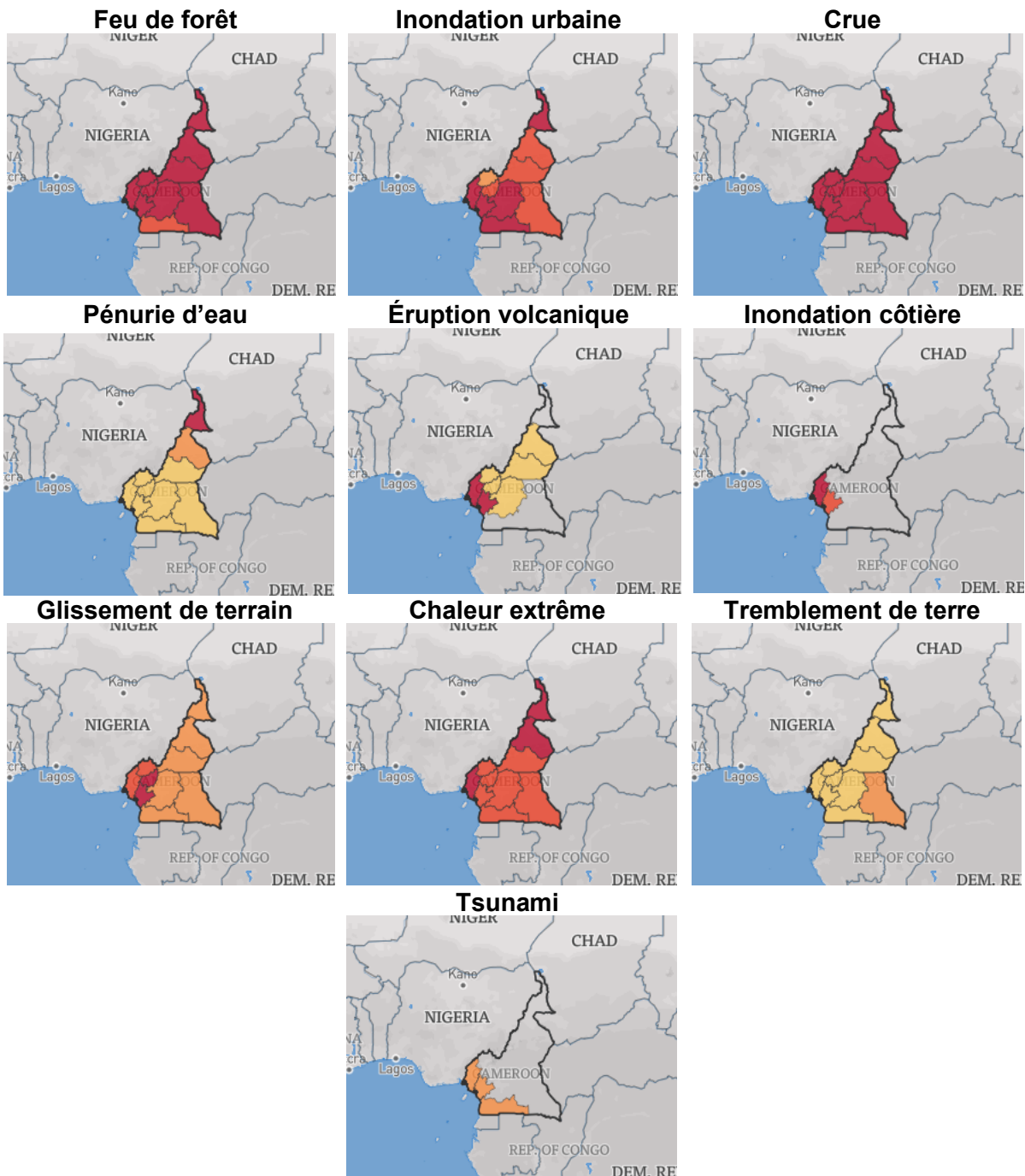
## 5. Gestion des risques de catastrophe

### 5.1. Aléas naturels et autres aléas

La carte ci-dessous, tirée de [Disaster Risk Reduction in Cameroon: Are Contemporary Disaster Management Frameworks Accommodating the Sendai Framework Agenda?](#) (Réduction des risques de catastrophe au Cameroun : les cadres de gestion des catastrophes actuels sont-ils adaptés à l'agenda 2030 du Cadre de Sendai ?) fournit un aperçu des aléas naturels et des autres aléas auxquels le Cameroun est exposé.



Le site Internet [ThinkHazard](https://www.thinkhazard.com/) fournit un aperçu des aléas naturels au Cameroun. Une synthèse par région est fournie ci-dessous.



### Échelle d'évaluation

■ High ■ Medium ■ Low ■ Very low

Les aléas tels que les inondations, la chaleur extrême et les glissements de terrain peuvent être saisonniers. Au Cameroun, des crues soudaines peuvent se produire dans les sites de personnes déplacées situés à l'extérieur des zones urbaines formelles.

L'évaluation réalisée par ThinkHazard pour les [volcans](#) n'indique pas de menace spécifique liée aux gaz toxiques provenant de lacs d'origine volcanique. Cependant, les rejets de gaz

toxiques constituent un aléa pour le Cameroun, comme le montre le cas du lac Nyos<sup>2</sup>. Les évaluations de ThinkHazard étant réalisées à l'échelle régionale, des évaluations locales sont nécessaires pour vérifier la présence d'un aléa donné dans un lieu spécifique.

### Accès aux informations de ThinkHazard

Pour accéder au rapport intégral des données de ThinkHazard sur le Cameroun, y compris aux sources, il vous faut :

1. aller sur le site Internet de ThinkHazard ;
2. saisir « Cameroun » dans la barre de recherche ;
3. télécharger le rapport.

Ce processus est accessible en anglais ou en français. Le rapport intégral fournit des précisions supplémentaires sur chaque aléa, ainsi que des sources proposant des compléments d'information. Les informations présentes dans le site Internet de

Le [Profil de risque de catastrophe du Cameroun](#) (en anglais) présente des évaluations des risques d'inondation et de sécheresse basées sur les probabilités. Il analyse et inclut les changements d'impact dus à l'évolution des conditions climatiques et peut se révéler utile pour planifier la réduction de ces deux risques<sup>3</sup>.

Le [plan régional d'urgence en cas de crise dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest du Cameroun](#) (en anglais) fournit davantage d'informations sur les aléas naturels et liés aux conflits dans ces régions ainsi que pour quelques aléas présents dans les régions occidentale et littorale du pays. L'échelle des informations sur les aléas est plus détaillée que dans les rapports de ThinkHazard. Le volet du **plan** dédié aux situations d'urgence est à jour à compter de juillet 2023.

## 5.2. Changements climatiques

Tiré du [Profil de risque de catastrophe du Cameroun](#)

(Les chiffres renvoient aux références données dans le document original.)

### **TENDANCES CLIMATIQUES**

*Comme dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, les observations indiquent que le Cameroun a connu une augmentation importante de la température au cours des dernières années. Une analyse des données climatiques recueillies de 1970 à 2015 [7] montre une augmentation moyenne d'un peu plus de 1 °C. Pour les précipitations, les tendances ne sont pas aussi claires et varient dans le temps et dans l'espace. Les précipitations annuelles moyennes sont d'environ 1 568 mm, tandis que le nombre moyen de jours de pluie est d'environ 138.*

### **PROJECTIONS CLIMATIQUES POUR LE CAMEROUN**

*Les études sur les projections climatiques sont abondantes pour différentes durées et à différentes échelles. Les modèles climatiques sont des outils que la communauté scientifique utilise pour évaluer les tendances des conditions météorologiques sur de longues périodes. Dans une étude récente [9], Alder et al. ont comparé les températures et précipitations observées au cours de la période 1980-2004 aux estimations d'un ensemble*

<sup>2</sup> Voir : <https://earthobservatory.nasa.gov/images/86244/lake-nyos-cameroon>.

<sup>3</sup> Bien que la sécheresse ne constitue pas une menace immédiate contre les logements, elle peut limiter les moyens des personnes déplacées ou touchées par une catastrophe et faire baisser les revenus dont celles-ci disposent pour contribuer aux coûts de reconstruction ou de réparation de leurs logements.

de modèles climatiques mondiaux créés lors de la phase 5 du projet de comparaison de modèles couplés (CMIP5). Trois périodes futures (2025-2049, 2050-2074 et 2071-2095) ont ensuite été analysées pour différents scénarios d'émission de gaz à effet de serre (voir Scénarios d'émission du GIEC).

Dans toutes les périodes et dans tous les scénarios d'émissions, les modèles ont montré une augmentation de la température. Celle-ci était plus évidente dans les scénarios d'émissions élevées et les projections à long terme. Dans les scénarios d'émissions élevées (RCP8.5), les projections du modèle ont montré une augmentation de 1.5 °C à 4 °C à moyen terme (2050-2074) et une augmentation de 2.5 °C à 5.5 °C à long terme (2071-2095). Bien que les changements dans les précipitations soient beaucoup plus incertains, il est très probable que les précipitations moyennes augmenteront à moyen et long terme, et ce, pour tous les scénarios d'émissions.

La [Contribution déterminée au niveau national actualisée \(CND\)](#) du Cameroun, émise en 2021, comporte de nombreux points de discussion sur les problématiques climatiques du pays. Elle est résumée dans l'extrait suivant : *Dans le cadre de l'adaptation, la vision du Cameroun [...] stipule qu'en 2035, « les changements climatiques dans les cinq zones agro-écologiques du Cameroun [seront] complètement intégrés au développement durable du pays, réduisant ainsi sa vulnérabilité, et transformant même le problème des changements climatiques en une solution/opportunité de développement. Ainsi les Camerounais, particulièrement les femmes, les enfants et les personnes vulnérables et les secteurs économiques du pays acquièrent une plus grande résilience et une plus grande capacité d'adaptation aux impacts négatifs des changements climatiques ».*

### 5.3. Historique des catastrophes

Le tableau ci-dessous résume les catastrophes signalées au Cameroun de 1900 au 4 juin 2023, telles qu'elles sont enregistrées dans la [base de données EM-DAT](#).

Catastrophes signalées - Cameroun 1900-juin 2023				
Épidémies : 26	Glissements de terrain : 4	Cendres volcaniques : 3	Transport	Route : 27
Sécheresse : 6	Inondations	Inondations - rivières : 10		Eau : 13
Incendies : 2		Crues subites : 4		Rail : 3
		Inondations - Non spécifié : 4		Air : 3

Il est à noter que les données de la base EM-DAT se limitent généralement aux événements signalés dans les médias mondiaux ou sur la base de catastrophes reconnues à l'échelle internationale. En outre, la couverture des événements n'est pas uniforme dans le temps. Plus la catastrophe signalée est proche de 2023, plus il y a de chance que cette couverture soit plus complète.

L'article [General Overview of the Disaster Management Framework in Cameroon](#) (aperçu général du cadre de gestion des catastrophes au Cameroun) propose une autre liste de catastrophes pour la période de 1980 à 2011, qui se base sur des sources différentes de la base EM-DAT. Ces deux sources sont considérées comme utiles et ensemble, elles offrent une perspective plus complète que si on les envisage chacune séparément.

- Trois catastrophes dues au gaz : deux émissions de gaz provenant de lacs de cratère, le lac Monoun (1984) et le lac Nyos (1986), et un accident de gaz industriel à Nsimalen (1996).

- Trois éruptions volcaniques du mont Cameroun (octobre 1982, mars-avril 1999 et mai 2000)<sup>4</sup>.
- Seize tornades, tempêtes et orages avec foudre dans les régions du Sud, de l'Extrême-Nord, de l'Adamaoua et du Nord.
- Douze grandes inondations : Kribi (1998) ; Lagdo (1998) ; Maga (1998) ; Extrême-Nord (Diamare, 1996, 1998, 1999) ; Douala (2000) et Limbe (2001) ; Mokolo et Kolofata (août 2007) ; Nkolbisson, Yaoundé (avril 2008) ; Garoua, (juillet 2008) ; et Mayo Danay (juillet 2010).
- Douze glissements de terrain importants : Bakombo (Melong), juin 1998 ; Oyamabang (Yaoundé), août 1990 ; Pinyin (Santa), septembre 1992 ; Bafaka Balue (Ndian), septembre 1995 ; Guoata (Dschang), septembre 1997 ; Sho (Belo), septembre 1997 ; Baingoh (Belo), juillet 1998 ; Anjin (Belo), septembre 1998 ; Yaoundé (région Centre), août 1998 ; Ron (Nwa), septembre 2001 ; Limbe (région Sud-Ouest), juin 2001 ; Magha (Wabane), juillet 2003.
- Vingt incendies catastrophiques : feux de brousse dans le département du Faro-et-Déo (plateau de l'Adamaoua) 1994 ; Mokolo (Yaoundé), 1998 ; Nsam Efulan (région Centre), 1998 ; marché de Sangmelima (région Sud), 1998 ; marché de Bafoussam (région Ouest), 1999 ; marché de Limbé (région Sud-Ouest), 2000 ; marché d'Essos (région Centre), 2001 ; dépôt de munitions de l'état-major militaire (Yaoundé), 2001 ; Oyom-Abang (région du Centre), 2001 ; marché de Kumba (région du Sud-Ouest), 2005 ; marché de Congo (Douala), 2009, 2010, 2011 ; marché Bertoua Centre (Est), 2010 ; Idabato II (Bakassi), 2010 ; marché de Ngoé Nkolbiteng (Kribi), 2010 ; école de Nkambe (département du Ndonga-Mantung), 2010 ; marché de Tiko (région Sud-Ouest), 2010 ; marché de Mboppi (Douala), 2011.
- Six conflits armés et actes de vandalisme : Kotoko-Arab Choas, 1993 ; Bakassi, 1997 ; région Est ; 1997 ; Meiganga, 1997 ; Moloundou, 1997 ; Boyo (1998).
- Trois cas de destruction par éléphant : Extrême-Nord (Diamare, 1996, 1998, et 1999).
- Neuf épidémies : choléra (Nord et Extrême-Nord, 1996, 1998, 1999) ; méningite (Extrême-Nord, 1998 ; 695 cas) ; diarrhée rouge (Est, 1997 ; Messock, 1998 ; et Mbalmayo, 1999) ; département du Menchum (2010) ; Extrême-Nord (2011).
- Une moyenne de 1 000 accidents de la route par an.
- Trois accidents d'avion : 3 décembre 1995 (Cameroon Airlines 737-200 ; 72 personnes tuées) ; 30 août 1984 (Cameroon Airlines 737-200 ; 2 personnes tuées) ; et 5 mai 2007 (Kenya Airways Boeing 737-800 ; 114 personnes tuées).
- Épisodes de famine/sécheresse/invasion acridienne : Extrême-Nord (1998, 1999, 2001) ; Maroua (2011).

#### 5.4. Système de gestion des catastrophes au Cameroun

Des informations détaillées sur la structure de gestion des risques de catastrophe du gouvernement sont disponibles sur la page : [Republic of Cameroon: Mapping of International Disaster Response Laws, Rules and Principles](#) (cartographie des lois, règles et principes internationaux régissant les interventions en cas de catastrophe), qui couvre :

- le cadre légal de la gestion des risques de catastrophe au Cameroun ;
- la personne de référence chargée de coordonner l'aide internationale (direction de la Protection civile, ministère de l'Administration territoriale et de la décentralisation) ;
- les responsabilités internes du gouvernement en matière d'aide internationale en cas de catastrophe ;
- les fondements juridiques de l'aide internationale en cas de catastrophe, notamment les dispositions douanières, les normes de qualité, la transparence, les mécanismes de redevabilité et l'aide au transit, entre autres sujets.

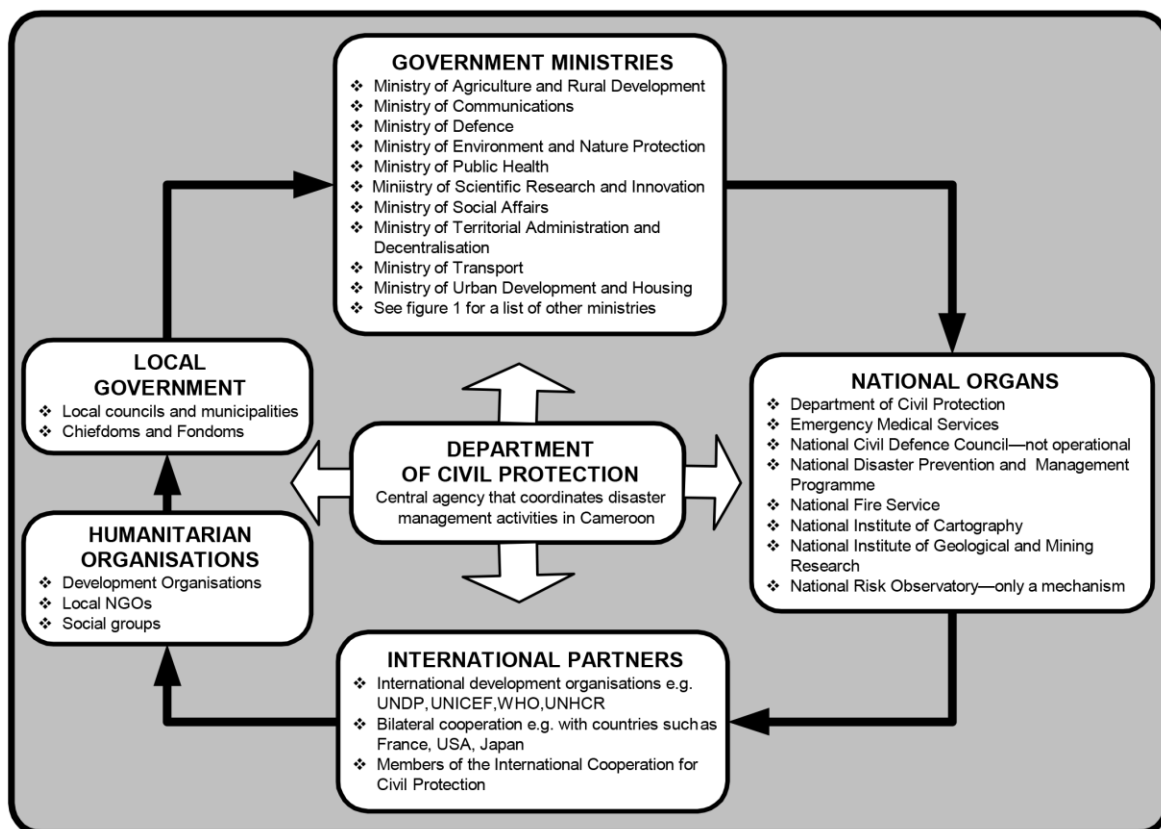
<sup>4</sup> Les dernières éruptions signalées remontent à 2012 - voir <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/nsw-shelter-cluster-contingency-plan>.

D'après l'article intitulé [General Overview of the Disaster Management Framework in Cameroon](#) (Vue d'ensemble des cadres de gestion des catastrophes au Cameroun), les principales responsabilités de la direction de la Protection civile sont les suivantes :

- *Organisation générale de la protection civile dans l'ensemble du pays ;*
- *Instauration d'une coopération entre organismes nationaux et internationaux sur les questions de protection civile ;*
- *Coordination de toutes les structures institutionnelles concernées par la protection civile ;*
- *Développement d'études et de recherches sur les questions de protection civile en temps de guerre et en temps de paix en partenariat avec les organismes concernés ;*
- *Organisation de formations et d'activités de renforcement des capacités destinées à l'ensemble du personnel participant à la protection civile, en partenariat avec le département des Ressources humaines ;*
- *Supervision du transfert des dépouilles mortelles ;*
- *Évaluation des demandes d'indemnisation et d'aide financière des victimes de catastrophe ;*
- *Gestion de l'aide financière et matérielle destinée aux victimes de catastrophe ;*
- *Coordination des opérations de secours et de sauvetage en cas de catastrophe ;*
- *Coordination du déploiement de services de soutien et de services auxiliaires ;*
- *Coordination des opérations logistiques.*

(Le texte en italique est une traduction de l'original.)

Le lien global entre le gouvernement, les parties nationales, les organisations humanitaires et les partenaires internationaux coordonnés par la direction de la Protection civile est décrit dans le schéma ci-dessous, tiré du site Internet : [General Overview of the Disaster Management Framework in Cameroon](#).



De plus amples informations sur la gestion des risques de catastrophe au Cameroun sont disponibles sur :

- [General Overview of the Disaster Management Framework in Cameroon](#)
- [Disaster Risk Reduction in Cameroon: Are Contemporary Disaster Management Frameworks Accommodating the Sendai Framework Agenda 2030?](#)
- [A status quo analysis of disaster risk reduction policy and legislation in Cameroon](#) (Analyse du statu quo de la politique et de la législation sur la réduction des risques de catastrophe au Cameroun)

## 6. Exigences réglementaires et institutions en matière de protection de l'environnement

### 6.1. Principal organisme gouvernemental

Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable (MINEPDED). Un comité interministériel sur l'environnement participe au processus d'approbation de l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Un niveau de prise de décision est délégué aux municipalités avec l'avis du MINEPDED.

### 6.2. Procédures d'étude environnementale

Tiré de [Netherlands Commission for Environmental Assessment Cameroon EIA Profile](#) (Commission néerlandaise pour l'évaluation environnementale, Profil EIES du Cameroun, en anglais)

#### **Aperçu de la procédure d'évaluation de l'impact environnemental et social**

Au Cameroun, on distingue l'étude d'impact environnemental simplifiée (EIE) et l'étude d'impact environnemental et social (EIES), plus complète.

L'EIE se déroule selon les étapes suivantes :

- sélection des sites ;

- rédaction d'un cahier des charges que la municipalité concernée devra approuver ;
- élaboration de l'étude d'impact environnemental ;
- examen de l'étude d'impact environnemental ;
- décision de la municipalité après consultation auprès des services locaux du MINEPDED.

- approuver après avis du service administratif de secteur compétent ;
- préparation du rapport de l'EIES avec consultations publiques ;
- examen du rapport de l'EIES et audition publique ;
- décision du ministère de l'Environnement sur la qualité du rapport de l'EIES.

Les étapes de l'EIES sont les suivantes :

- sélection (facultatif) ;
- préparation du cahier des charges que le MINEPDED devra

Le [Profil EIE du Cameroun](#) (en anglais) comporte des informations supplémentaires à ce sujet.

L'[arrêté ministériel 0001 du 8 février 2016](#) détaille les activités et les lieux d'activité devant faire l'objet d'une évaluation environnementale et sociale :

- installations de traitement des eaux usées de plus de 500 m<sup>3</sup> ;
- hôpitaux ;
- sites de plus de 200 logements ou étude environnementale et sociale sommaire pour 50 à 200 logements ;
- améliorations dans les zones de réinstallation de 2 000 habitants dans les zones rurales et de 1 000 habitants dans les zones urbaines, ou une étude environnementale et sociale sommaire pour 1 000 à 2 000 habitants dans les zones rurales et 600 à 1 000 habitants dans les zones urbaines.

La réglementation camerounaise en matière d'évaluation environnementale et sociale (arrêté ministériel 2013/0171 du 14 février 2013) ne semble pas prévoir d'exceptions pour les interventions en cas de catastrophe. Les études environnementales concernant la sécurité ou la défense nationale ne nécessitent pas de consultations publiques. Si les institutions des Nations Unies peuvent être exemptées des lois et réglementations nationales, les organisations internationales et nationales participant à la gestion des sites de déplacés peuvent elles y être soumises.

### 6.3. Mesure complémentaire recommandée

Le Groupe sectoriel du logement devrait contacter le MINEPDED et établir :

1. s'il existe une exception d'urgence pour les opérations humanitaires ; et
2. si les exigences relatives à l'évaluation des logements ou des établissements humains s'appliquent à l'assistance humanitaire.

Si les sites de déplacés internes sont établis et gérés par les autorités gouvernementales, il pourrait exister une exception *de facto* ou *de jure* aux réglementations environnementales. Cependant, en particulier pour les réinstallations ou le retour des personnes déplacées, la nature évolutive de ces sites pourrait nécessiter un certain niveau d'évaluation environnementale, ne serait-ce que pour respecter l'approche « Ne pas nuire », les normes Sphère et les bonnes pratiques.

## 7. Zones sensibles et protection écologique

### 7.1. Parcs et autres zones protégées

Source : [Parks.lt](#)

**Parcs nationaux**

- Bénoué
- Boubandjidah
- Campo - Ma'an
- Faro
- Kalamaloué
- Korup
- Lobeke ou Lac Lobéké
- Mangroves de Ndongore
- Mbam et Djerem
- Mount Manengouba
- Mozogo-gokoro
- Nki
- Vallée du Mbéré
- Waza

**Réserves de faune et de flore**

- Bafia
- Bakossi Mountains
- Boumba - Bek
- Dja
- Douala - Edéa
- Ebo
- Etinde
- Kimbi
- Lac Ossa
- Makombe

- Rivière Mawne
- Mont Nlonako
- Mont Oku
- Mpem et Djim
- Collines de Rumpi
- Santchou
- Takamanda
- Tchabal Mbabo
- Sanctuaires de faune et de flore**

- Banyang - Mbo
- Sanctuaire à gorilles de Mengamé
- Wo' onge

**Réserves forestières**

- Abong-Mbang
- Babules
- Bambuko
- Ejagham
- Fungom
- Ma'an/Boucles du Ntem
- Mbambe
- Rivière Mokoko
- Mongokele
- Nta Ali
- Collines de Rumpi

- Bakundu Sud
- Autres zones protégées**
- Forêt de Kilum-Ijim
- Mekonge
- Collines de Mbulu
- Mont Koupé
- Mont Kilum-Ijim

- Convention du patrimoine mondial**
- Réserve de faune du Dja
- Réserves de biosphère UNESCO-MAB**

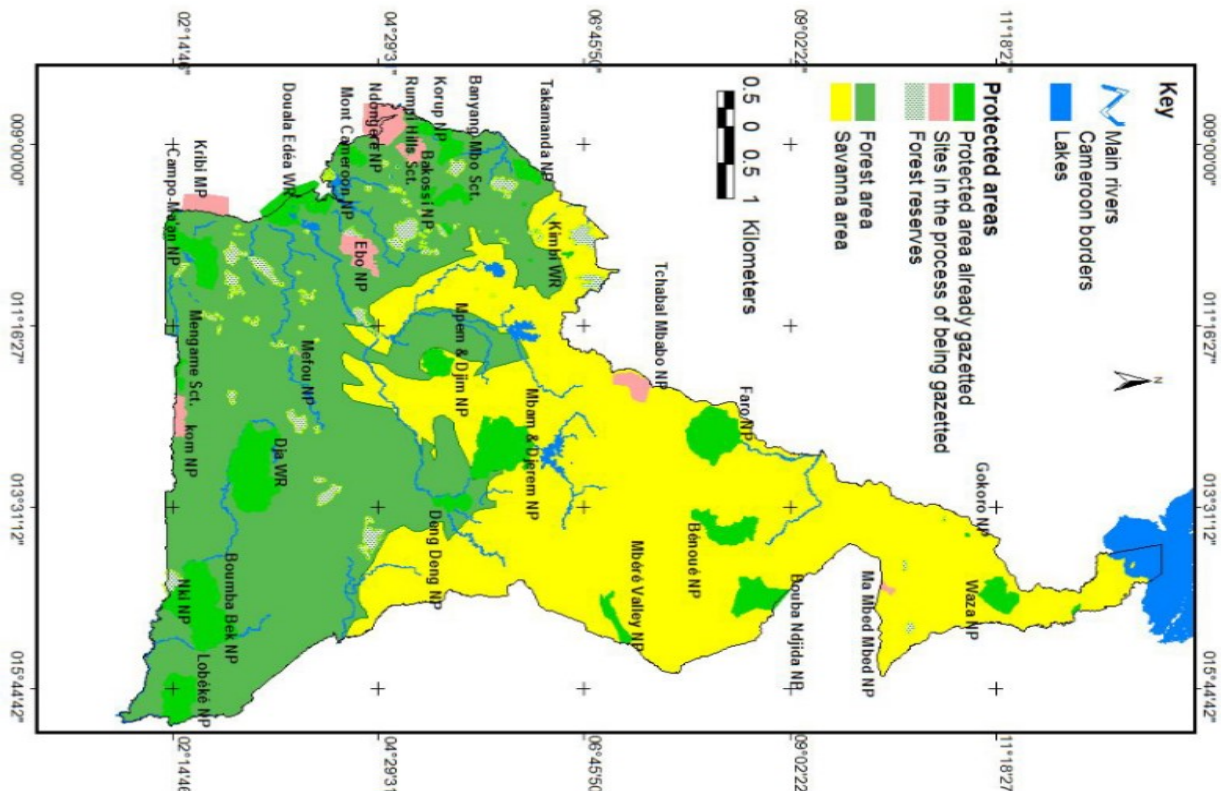
- Dja
- Parc National de la Benoué
- Parc National de Waza

**Sites de la forêt de nuage**

- Forêts de Bamboutos
- Hoséré Vokré
- Mont Koupé
- Mont Cameroun
- Mont Kilum-Ijim
- Mount Manengouba
- Mont Nlonako
- Collines de Rumpi
- Tchabal Mbabo

7.2. Cartes

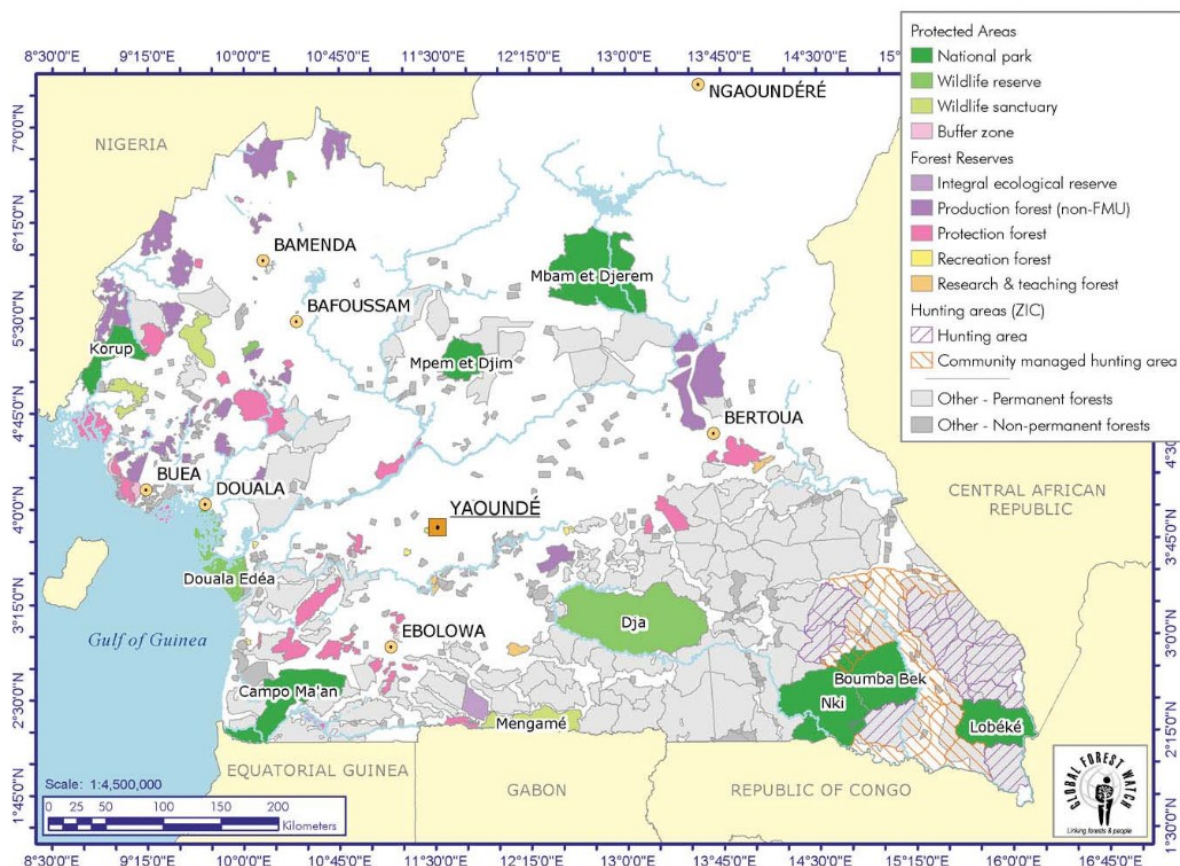
**Lieux protégés au Cameroun - Aperçu national**



Source : [Potentials of Protected Areas as Carbon Sinks and Implication on Climate Change in Cameroon](#) (Potentiels des zones protégées alors que le carbone s'effondre et implications pour le climat)

### Lieux protégés et autres lieux importants pour l'environnement - Cameroun du Sud

Source : [Interactive Forestry Atlas of Cameroon Version 1.0 An Overview](#) (Atlas forestier interactif du Cameroun, version 1.0, un aperçu)



Des atlas environnementaux ont également été préparés par le groupe sectoriel NO/SO pour les régions suivantes :

- région Nord-Ouest : <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/environmental-atlas-west-region> ;
- région Sud-Ouest : <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/southwest-cameroon-regional-environmental-atlas> ;
- région littorale : <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/littoral-region-environmental-atlas> ; et
- région Ouest : <https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/West%20Region%20Environmental%20Atlas.pdf?VersionId=wdZpOI26KUSAw.NMR5kts42KO3YqzyfJ> ; <https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/West Region Environmental Atlas.pdf?VersionId=wdZpOI26KUSAw.NMR5kts42KO3YqzyfJ>

### 7.3. Mesure complémentaire recommandée

Cartographier les sites et les parcs où se trouvent des déplacés internes et les autres zones protégées afin de déterminer si l'extraction de ressources naturelles pourrait s'y développer ou s'y développer.

## 8. Évaluations de l'impact des interventions humanitaires sur l'environnement

### 8.1. Évaluations environnementales

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun a réalisé trois évaluations environnementales :

- une évaluation rapide de l'impact sur l'environnement en cas de catastrophe, en novembre 2022, qui fournit une vue d'ensemble stratégique des questions liées au logement et aux établissements humains. Le rapport de cette évaluation figure à l'annexe 20.3 ;
- une évaluation de la sensibilité au moyen de NEAT+ pour les groupes sectoriels des régions NO/SO. Des informations sur ces évaluations sont disponibles en anglais [ici](#) et [ici](#) ;
- une évaluation de la sensibilité et des activités au moyen de NEAT+ pour l'Extrême-Nord, en se concentrant sur le site de déplacés d'Ardjani, près de Maroua. Le rapport de cette évaluation figure à l'annexe 20.4. L'évaluation relative à l'Extrême-Nord a été réalisée dans le cadre d'une formation à l'outil NEAT+, mais sa portée et son contenu sont suffisants pour être représentatifs des conditions des sites de déplacés internes dans cette région.

Les trois évaluations ont permis de recenser 70 problématiques environnementales distinctes, dont certaines sont stratégiques et d'autres spécifiques aux régions Nord-Ouest, Sud-Ouest ou Extrême-Nord. Le tableau des problématiques a ensuite été consolidé afin de supprimer les doublons et d'indiquer si une problématique était spécifique d'un point de vue stratégique ou pour les régions Nord-Ouest, Sud-Ouest ou Extrême-Nord. Les résultats figurent à l'annexe 20.5 et constituent la base du plan de gestion et de surveillance de l'environnement (section 9, ci-après).

## 9. Plans de gestion et de surveillance de l'environnement

### 9.1. Plan de gestion de l'environnement

Le tableau suivant résume les problématiques et les actions répertoriées dans le cadre des évaluations environnementales décrites à la section 8 et fournit un plan sommaire de gestion environnementale pour les opérations liées au logement et aux établissements humains au Cameroun. Les problématiques et les actions reprises dans le tableau devraient être considérées comme une contribution au cycle de planification humanitaire (voir section 10).

La liste complète des problématiques répertoriées, regroupées par secteur et zone géographique (stratégique, Nord-Ouest, Sud-Ouest ou Extrême-Nord), figure à l'annexe 20.5. Elle peut être utilisée pour affiner les actions en fonction des lieux où une problématique est la plus spécifique.

<b>Cameroun - Assistance en matière de logement et d'établissements humains</b>	
<b>Problématiques et actions environnementales consolidées</b>	
<b>Problématique</b>	<b>Actions</b>
<b>Problématiques stratégiques</b>	
<b>Une moindre proportion des besoins alimentaires est satisfaite<sup>5</sup></b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intégrer l'évaluation des besoins alimentaires dans la planification des logements et des établissements humains.</li><li>• Tenir compte des besoins nutritionnels, des niveaux d'aide alimentaire, de l'accès aux ressources naturelles et de leur sollicitation pour couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels (par ex. : récolte d'aliments sauvages, collecte de bois de chauffage pour la vente afin de combler les lacunes dans les besoins alimentaires).</li></ul>

<sup>5</sup> Les besoins alimentaires non satisfaits contribuent souvent à l'extraction des ressources naturelles, souvent excessive, et à la diminution des moyens nécessaires à l'entretien des logements.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournir des subventions à petite échelle pour soutenir les activités commerciales et les jardins familiaux afin d'améliorer et de renforcer la sécurité alimentaire</li> </ul>
<b>Idée que les besoins seront comblés grâce à l'assistance humanitaire</b>	Instaurer un système adoptant l'approche de la redevabilité à l'égard des populations touchées en vertu duquel les plans d'assistance et les attentes sont communiqués aux groupes touchés et leur avis recueilli afin de connaître leurs éventuelles préoccupations.
<b>Une moindre part des besoins en sécurité personnelle est satisfaite</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concevoir les logements et les sites de manière à réduire le risque de violence personnelle.</li> <li>• Évaluer et réduire le risque de violence pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles dans le cadre de la collecte de ressources naturelles ou d'autres activités.</li> </ul>
<b>Accès physique précaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prévoir un accès adéquat dans la conception des sites de logements.</li> <li>• Envisager des activités de subsistance pour améliorer l'accès lorsque c'est possible.</li> </ul>
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à l'installation d'un centre de santé lors de la création d'un site de déplacés internes.</li> <li>• Revoir les installations de cuisson pour limiter la pollution de l'air à l'intérieur des logements.</li> </ul>
<b>Eau</b>	Veiller à ce qu'il existe un plan garantissant la viabilité de l'approvisionnement en eau potable pour les populations et les sites de déplacés internes, dans le respect des normes minimales.
<b>Aléas naturels et technologiques</b>	Élaborer des plans de gestion des aléas naturels et technologiques pour chaque site destiné aux déplacés internes ou lieux où ils sont présents en grand nombre.
<b>Déforestation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la demande en ressources forestières destinées aux logements, aux moyens de subsistance, à la cuisine et à d'autres usages sur les sites de déplacés internes et sur les lieux où ils sont présents en grand nombre.</li> <li>• Mettre en œuvre un plan de gestion des ressources forestières afin d'éviter ou de minimiser autant que possible les incidences négatives sur ces ressources.</li> <li>• En cas d'incidences négatives, mettre en place des actions pour y remédier.</li> </ul>
<b>Extraction de ressources naturelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la demande en ressources forestières destinées au logement, aux moyens de subsistance, à la cuisine et à d'autres usages sur les sites de déplacés internes et sur les lieux où ils sont présents en grand nombre.</li> <li>• Mettre en œuvre un plan de gestion des ressources naturelles afin d'éviter ou de minimiser autant que possible les conséquences négatives sur ces ressources.</li> <li>• En cas d'incidences négatives, mettre en place des actions pour y remédier.</li> </ul> <p>Les actions ciblant les ressources naturelles et les ressources forestières peuvent être combinées.</p>
<b>Gestion des eaux usées</b>	Mettre en œuvre des plans de gestion des eaux usées.

<b>Gestion des déchets solides</b>	Mettre en œuvre des plans de gestion des déchets solides prévoyant entre autres des options de réutilisation, de reconversion, de recyclage et, pour les déchets organiques, de compostage.
<b>Autres problématiques</b>	
La concentration/le nombre de personnes est élevée. Les impacts potentiels sur l'environnement sont plus importants.	Dans la mesure du possible, décongestionner les sites de déplacés internes.
La communauté peut se trouver à proximité d'une zone protégée/de conservation. Il pourrait y avoir des enjeux légaux/sociaux.	Établir des accords avec les autorités gouvernementales et les communautés voisines sur l'accès aux lieux protégés ou de conservation.
Certains lieux revêtent une grande importance culturelle. Cela peut menacer la cohésion sociale.	

## 9.2. Suivi du plan

Les actions de gestion font l'objet d'un suivi dans le cadre du processus de suivi régulier du plan d'intervention humanitaire. Le suivi se fonde sur les actions répertoriées dans le tableau ci-dessus. Les plans de gestion et de suivi devraient être communiqués et expliqués aux partenaires du Groupe sectoriel du logement. L'idéal est de le faire au moment de l'élaboration du plan d'intervention humanitaire pour que les partenaires aient la possibilité d'intégrer les actions pertinentes dans leurs plans de projet.

## 9.3. Mesure complémentaire recommandée - Indicateurs du plan d'intervention humanitaire (PIH)

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun a défini des indicateurs environnementaux applicables au segment « Logement » du PIH. Les situations des déplacés internes et des opérations étant différentes dans les régions Nord-Ouest/Sud-Ouest et dans l'Extrême-Nord, les indicateurs devraient légèrement varier en fonction de la zone géographique. Deux indicateurs provisoires sont fournis comme point de départ et devront être affinés par zone géographique :

- le pourcentage de tous les ménages touchés ayant reçu une aide sous la forme de matériel lié au logement répondant aux critères environnementaux ;
- le pourcentage de tous les ménages touchés ayant reçu une aide sous la forme de produits de base et essentiels non alimentaires répondant aux critères environnementaux.

La liste de vérification ci-dessous peut être utile pour établir si les indicateurs ont été atteints.

### Pour toutes les formes d'assistance :

- Le site a fait l'objet d'un examen environnemental.
- Un plan de gestion de l'environnement a été élaboré et mis en œuvre pour le site ; il couvre les logements et les autres formes d'assistance liées aux besoins de base (l'approche adoptée est fondée sur les établissements humains).
- Les emballages liés aux logements ou aux secours non alimentaires sont réduits au minimum et ceux qui n'ont pas trouvé d'utilisation immédiate sont récupérés et réutilisés, réaffectés à d'autres usages ou recyclés.

### Pour l'assistance liée au logement :

- La méthode des fiches d'évaluation a été utilisée pour étudier les différentes options en matière de logement afin de minimiser leurs impacts sur l'environnement.
- L'extraction de ressources naturelles locales à des fins de construction ou de réparation des logements a été réduite au minimum.

### Pour les secours non alimentaires

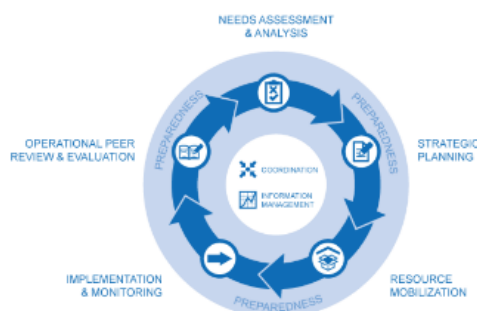
- La méthode des fiches d'évaluation a été utilisée pour étudier les différentes options en matière de secours non alimentaires afin de minimiser leurs impacts sur l'environnement.
- Les impacts du site sur l'environnement font l'objet d'un suivi des autorités locales, des résidents du site et des résidents du voisinage au travers d'un comité de gestion de l'environnement.

Il convient de noter que des examens environnementaux par site (au moyen de l'outil NEAT+) pourraient permettre de lister les actions en fonction des conditions présentes sur un lieu spécifique ou pour une population touchée spécifique. Cet examen, de même que le plan de gestion, fournit un mécanisme permettant d'affiner ou de compléter, au niveau de la mise en œuvre de l'activité, les problématiques répertoriées dans le tableau ci-dessus.

## 10. Programme humanitaire

### 10.1. Cycle des programmes d'action humanitaire

Les opérations humanitaires menées au Cameroun sont basées sur le cycle des programmes d'action humanitaire annuel (voir image ci-dessous). Des informations sur le processus du cycle des programmes d'action humanitaire sont disponibles sur le site suivant :



<https://www.humanitarianresponse.info/en/programme-cycle/space>, où sont également publiés des guides sur l'année en cours et des modèles.

La version la plus récente du **PIH** intègre des considérations environnementales et évoque l'instauration d'un indicateur environnemental par le Groupe sectoriel du logement.

### 10.2. Mesure complémentaire recommandée

Le matériel et les actions proposées dans le **profil** pourront venir alimenter les actions futures relevant du processus du cycle des programmes d'action humanitaire.

## 11. Télédétection, données du système d'information géographique et analyse visant à améliorer les programmes humanitaires liés au logement

La télédétection et les données du système d'information géographique (SIG) peuvent s'avérer utiles pour recueillir, analyser et présenter des données sur certains aspects, notamment environnementaux, des interventions liées au logement menées au Cameroun. La télédétection a été utilisée par le passé, notamment lors des inondations de Buea, et dans le cadre d'ateliers, dans les régions NO/SO. Les données du SIG constituent un moyen fonctionnel de garder une trace de l'assistance fournie aux sites, de leurs conditions environnementales et, à plus long terme, des changements environnementaux pouvant se produire sur les sites réservés aux déplacés internes.

### 11.1. Mesure complémentaire recommandée

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun devrait envisager de mettre en place une capacité de système d'information géographique (SIG) afin de recueillir, d'analyser et de présenter les données relatives au site<sup>6</sup>. Le cas échéant, des données de télédétection pourront compléter celles du SIG pour mieux comprendre les impacts environnementaux et autres touchant les sites.

## 12. Sélection et aménagement des sites

### 12.1. État actuel de la sélection et de l'aménagement des sites

Dans les régions NO/SO, les opérations ne portent pas sur des sites de déplacés internes. Dans l'Extrême-Nord, ce sont les autorités gouvernementales, parfois aidées par des partenaires humanitaires, qui se chargent de la sélection des sites et en grande partie de leur aménagement. S'il est à espérer qu'il ne sera plus nécessaire de mettre en place de nouveaux sites de déplacés internes à l'avenir, renforcer les capacités du gouvernement et des partenaires nationaux et internationaux permettrait d'améliorer l'état de préparation et la capacité de répondre à des critères acceptés en matière de sélection et d'aménagement des sites dans le cadre d'interventions futures liées à des déplacements.

### 12.2. Mesure complémentaire recommandée

L'équipe du Groupe sectoriel du logement devrait envisager, en collaboration avec le programme d'assistance aux réfugiés, de mettre en œuvre un appui au renforcement des capacités en matière de sélection des sites et de planification à l'attention des représentants du gouvernement et des partenaires nationaux.

Des ressources sur la gestion et la coordination des camps, y compris l'aménagement des sites, sont disponibles dans la [boîte à outils de gestion des camps](#) (en anglais). Des conseils sur la sélection et l'aménagement des sites dans une perspective environnementale sont disponibles à l'annexe 20.6.

## 13. Logement, terres, sécurité des biens et environnement

### 13.1. Aperçu

Tiré du [PIH](#).

*En 2023, pour ce domaine de responsabilité, il est prévu d'intensifier les interventions dans les régions Extrême-Nord, Nord-Ouest et Sud-Ouest et de les entamer dans les régions de l'Ouest et du littoral afin d'aborder les principales problématiques et de garantir que les populations touchées par les déplacements puissent jouir de leurs droits. La capacité de fournir les interventions a augmenté par rapport à 2022, car un plus grand nombre d'acteurs humanitaires, en particulier dans les régions Nord-Ouest et Sud-Ouest, ont été formés et participent à présent à ces interventions.*

Condensé du document [Housing Land and Property in the Far North of Cameroon](#)

(Logement, terre et propriété dans l'Extrême-Nord du Cameroun)

*L'évaluation a fait ressortir les principales difficultés d'accès aux droits au logement, à la terre et à la propriété auxquelles sont confrontées les personnes déplacées dans la région de l'Extrême-Nord :*

- *conditions de vie dans les logements d'accueil ;*
- *conditions de vie dans les logements de location ;*
- *accès à la terre et la construction de logements ;*
- *accès à la terre pour les moyens de subsistance ;*
- *droits des femmes déplacées en matière de logement, de terre et de propriété ;*
- *logement, terre et propriété et documents d'identité légaux ;*

---

<sup>6</sup> Il est à noter que les données NEAT+ peuvent être intégrées dans un SIG.

- *transactions non documentées et illégales dans le domaine du logement, de la terre et de la propriété.*

#### **Typologie des litiges liés au logement, à la terre et à la propriété**

- *Litiges contractuels : baux de location, non-remboursement des prêts de terres agricoles et de marchandises*
- *Conflits sur les ressources naturelles : litiges liés à l'utilisation des points d'eau et conflits entre éleveurs pratiquant le pastoralisme et agriculteurs*
- *Conflits institutionnels : liés aux procédures administratives et à la spéculation foncière*
- *Double location et double vente*

#### **Recommandations**

- *Garantir l'intégration des responsabilités en matière de logement, de terre et de propriété dans les interventions humanitaires*
- *Améliorer les conditions de vie et la sécurité d'occupation des déplacés internes*
- *Mener des études supplémentaires sur les droits au logement, à la terre et à la propriété des femmes touchées par le déplacement dans l'Extrême-Nord du Cameroun et dresser la liste des solutions pratiques qui leur permettraient de jouir de ces droits*
- *Renforcer la capacité des autorités statutaires et coutumières de protéger les droits au logement, à la terre et à la propriété et remédier collectivement à l'augmentation des litiges en la matière sur les lieux de déplacement*

L'outil normalisé pour les ménages des régions NO/SO comprend une évaluation et des indicateurs en matière de logement, de terre et de propriété. Les résultats sont communiqués aux partenaires. Voir <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/pages/northwest-and-southwest-cameroon-crisis-coordinated-shelter-household>

#### **13.2. Mesure complémentaire recommandée**

Les dossiers liés au logement, à la terre et à la propriété de la région de l'Extrême-Nord devraient faire l'objet d'une évaluation.

### **14. Démantèlement des sites**

#### **14.1. Aperçu du démantèlement des sites**

Aucun démantèlement de site n'est en cours ou prévu. La responsabilité principale du démantèlement des sites incombe aux autorités gouvernementales, mais les organisations humanitaires sont susceptibles d'avoir leur mot à dire, en particulier si le processus s'inscrit dans le cadre d'un programme officiel de retour et de réinstallation.

#### **14.2. Mesure complémentaire recommandée**

Compte tenu de la présence de sites de déplacés internes dans l'Extrême-Nord, le pôle Extrême-Nord devrait travailler main dans la main avec les partenaires et le gouvernement pour élaborer des lignes directrices sur le démantèlement des sites. Dans ce cadre, il conviendrait de prévoir l'élaboration de plans de démantèlement préliminaires pour des sites spécifiques de déplacés internes, en collaboration avec la personne référente de la direction du camp et les autorités locales.

Des conseils sur le démantèlement des sites sont disponibles dans les documents suivants : **VEHA — Field Implementation Guidance: Decommissioning of sites and handover** (VEHA — Conseils en matière de mise en œuvre sur le terrain : démantèlement et remise des sites) et [Environmental Perspectives of Camp Phase-Out and Closure : A Compendium of Lessons Learned from Africa](#) (Perspectives environnementales du démantèlement et de la fermeture des sites : un recueil de leçons tirées en Afrique).

## 15. Construction de logements

### 15.1. Aide à la construction de logements

Les activités de construction de logements dans les régions NO/SO portent en particulier sur les [réparations légères de logements endommagés](#) et sur la fourniture de [kits de base pour les logements d'urgence](#) en cas de besoin. Les réparations sont généralement effectuées grâce à une combinaison d'aide en espèce et d'aide en main-d'œuvre.

L'ampleur des travaux de réparation n'est pas susceptible d'avoir une incidence sur les ressources naturelles. Le kit d'urgence est conçu avec l'idée que les ressources forestières locales peuvent être utilisées pour construire un logement à l'aide de bâches en plastique. L'impact de l'aide liée au logement d'urgence sur l'environnement dépend du nombre de logements à construire.

Les activités de construction de logements dans l'Extrême-Nord sont définies dans des [normes techniques d'intervention](#) applicables à trois types de logements :

- INT2 - bâche en plastique, corde, bois pour le toit et clous
- INT3 - type INT2 avec ajout de bois supplémentaire pour le toit et de poteaux en bois pour soutenir le toit
- INT4 - type INT3, avec ajout de ciment, d'une toiture en zinc, d'une bâche plastique, de clous, d'un tapis de gazon, de portes, de fenêtres et d'autres matériaux, pour une structure transitoire ou semi-permanente.

Les types INT2 et INT3 sont essentiellement destinés à un logement immédiat et le type INT4 à un logement plus permanent.

L'examen des structures de type INT2 et INT3 a révélé qu'elles avaient tendance à se dégrader au bout de deux ans environ, en raison des dégâts causés par les termites et de l'altération de la bâche en plastique. Ces logements devront être remplacés ou reconstruits par les occupants. Dans ce dernier cas, on peut s'attendre à une augmentation de la demande en bois et autres ressources naturelles, l'ampleur de la demande étant déterminée par le nombre et la conception des logements de remplacement autoconstruits.

### 15.2. Mesures complémentaires recommandées

- Les conséquences environnementales des travaux de construction ou de réparation de logements dans les régions NO/SO et Extrême-Nord devraient faire l'objet d'une évaluation adoptant la fiche décrite au chapitre 9 de [Roadmap for Research](#)<sup>7</sup>. Actuellement, cette méthode axée sur le logement est intégrée aux processus de la [Croix-Rouge luxembourgeoise](#) et dans l'[outil d'évaluation de la durabilité des logements du HCR](#).

L'outil de la Croix-Rouge est relativement rapide à utiliser et cible un nombre limité d'indicateurs environnementaux clés. Celui du HCR, plus complexe, couvre les indicateurs suivants : équivalent CO<sub>2</sub> incorporé (kgeCO<sub>2</sub>/an/m<sup>2</sup>), eau incorporée (l/an/m<sup>2</sup>), efficacité des matériaux (kg/an/m<sup>2</sup>), performance technique (score en % basé sur des critères définis), habitabilité (score en % basé sur des critères définis) et accessibilité financière (coût du logement en dollars É.U./an/m<sup>2</sup>).

- Pour accroître la durabilité des logements de remplacement, le Pôle Extrême-Nord devrait envisager de remplacer les poteaux en bois (susceptibles d'être endommagés par les termites) par des poteaux métalliques ; concernant les toits en bâches de plastique, il devrait soit les remplacer par des feuilles de zinc, soit les recouvrir d'herbe

---

<sup>7</sup> Les pôles NO et SO ont examiné la méthode des fiches d'évaluation lors d'ateliers sur l'environnement qui se sont tenus en mars 2023.

(méthode traditionnelle) afin de réduire les dégâts des rayons ultraviolets sur le plastique et d'allonger leur durée de vie.

## 16. Secours non alimentaires

### 16.1. Aperçu des secours non alimentaires

Les pôles NO/SO et Extrême-Nord ont élaboré des kits standards de secours non alimentaires. Ceux des régions NO/SO sont disponibles [ici](#) et celui de l'Extrême-Nord [ici](#).

Les kits se ressemblent mais ne sont pas identiques, comme on peut s'y attendre pour des climats et des cultures différents. Bien que certaines évaluations du marché aient été réalisées, la question se pose de savoir si les produits non alimentaires disponibles localement répondent à des normes et à une qualité comparables à celles des produits achetés par l'intermédiaire du HCR.

### 16.2. Aide en espèces

Dans les régions NO/SO, les projets liés au logement et d'autres projets d'assistance ont eu recours à :

- des espèces - pour le paiement des loyers et l'achat d'articles domestiques<sup>8</sup>, et
- des bons d'achat, pour acheter des articles domestiques.

Par rapport aux fournitures non alimentaires provenant des stocks de l'organisation, ce type d'assistance présente plusieurs avantages : rapidité, diminution des obligations administratives et autonomie accrue des bénéficiaires.

Les initiatives d'assistance sous forme d'espèces et de bons dans les régions NO/SO sont bien développées mais il serait sans doute utile d'examiner les documents suivants :

- **Examen de l'impact des interventions en espèces et de l'assistance en nature sur l'environnement** (en anglais) ;
- **L'impact des transferts monétaires et de la distribution de bons sur l'environnement** (en anglais) ;
- **Regarder à travers le prisme de l'environnement : implications et possibilités pour les programmes de transferts monétaires dans le cadre des interventions humanitaires** (en anglais)
- **Argent liquide - L'interdépendance entre les programmes de transferts monétaires et l'environnement dans les interventions humanitaires** (en anglais)
- **Liste de contrôle transferts monétaires et environnement** (en anglais)

Il existe également un groupe de travail sur les logements et l'argent liquide au sein du Groupe sectoriel du logement et une communauté de pratique sur les transferts monétaires, l'environnement et les changements climatiques du réseau CALP, <https://www.calpnetwork.org/resources/collections/cva-environment-and-climate-change/> qui peuvent être contactés pour obtenir des conseils.

### 16.3. Mesure complémentaire recommandée

Les partenaires du Groupe sectoriel du logement adoptent une approche pratique basée sur la méthode des fiches d'évaluation<sup>9</sup> afin de mieux comprendre l'impact des produits non alimentaires sur l'environnement et d'envisager d'autres méthodes. Il est proposé que le Groupe sectoriel du logement au Cameroun effectue des évaluations pilotes des secours non alimentaires au moyen d'une fiche telle que celle présentée à la section 20.7.

<sup>8</sup> Et pour les coûts de réparation, en vertu de l'assistance liée au logement.

<sup>9</sup> Voir le chapitre 9 de [Roadmap for research](#).

## **17. Considérations essentielles relatives à l'énergie et aux combustibles**

### **17.1. Aperçu**

Il semble que pour les déplacés internes au Cameroun, le problème le plus important, en matière d'énergie et de combustibles, provienne de leurs besoins en combustibles de cuisson. Les évaluations NEAT+ font état de menaces possibles liées à l'extraction de ressources forestières et naturelles, qui serait en partie liée à ces besoins.

Toutefois, à l'heure actuelle, il ne semble pas que les opérations d'assistance menées dans le NO/SO ou l'Extrême-Nord intègrent de façon approfondie l'aspect environnemental des problématiques liées à l'énergie et aux combustibles. En fait, la problématique pourrait être plus saillante dans l'Extrême-Nord, où les déplacés internes utilisent les combustibles aussi bien à des fins de cuisson qu'à des fins rémunératrices de vente, ce qui peut avoir d'importantes répercussions négatives sur l'environnement.

### **17.2. Mesures complémentaires recommandées**

- Des évaluations de la collecte, de l'utilisation et de la vente de combustibles de cuisson par les déplacés internes devraient être réalisées pour comprendre l'ampleur de leurs éventuels impacts sur les environnements locaux.
- Lorsque le niveau d'impact constaté le justifie, recourir à un mécanisme de projet afin de promouvoir l'utilisation de combustibles alternatifs, de fourneaux améliorés et d'autres moyens de subsistance pour réduire la demande en ressources naturelles.

## **18. Gestion des débris et des déchets**

### **18.1. Aperçu de la gestion des débris et des déchets**

Bien que dans certains cas, elle puisse intervenir dans le cadre de réparations légères de logements endommagés, la gestion des débris n'est pas actuellement une activité directe du Groupe sectoriel du logement dans les régions NO/SO du Cameroun, car la plupart des déplacés internes ne se trouvent pas dans des sites distincts échappant aux systèmes classiques de gestion des déchets.

Quant aux événements survenus dans l'Extrême-Nord, ils n'ont pas entraîné de niveau de débris importants issus l'environnement bâti. Par conséquent, à l'heure actuelle, la gestion des déchets des sites de déplacés internes n'entre pas dans le champ des activités coordonnées par le Groupe sectoriel du logement.

### **18.2. Mesures complémentaires recommandées**

Examen, dans les régions NO/SO et Extrême-Nord, de l'incidence des déplacés internes sur la production de déchets, et réflexion sur des activités permettant d'améliorer la gestion des déchets avec les composantes chargées du recyclage, des moyens de subsistance et de l'agriculture (par ex. : compostage des déchets). Ces initiatives peuvent être mises en œuvre en parallèle avec les activités liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, ainsi qu'à la sécurité alimentaire. Des conseils sur la gestion des déchets dans les camps sont disponibles [ici](#) (en anglais).

## **19. Réduction des risques de catastrophe et solutions fondées sur la nature**

### **19.1. Aperçu**

La gestion des risques de catastrophe et les solutions fondées sur la nature ne font pas actuellement partie de la stratégie de soutien aux déplacés internes du Groupe sectoriel du logement au Cameroun. Cependant, par le passé, celui-ci a dû intervenir suite à des phénomènes dus à des aléas naturels, et cela devrait continuer tant qu'un soutien est

apporté aux déplacés internes. Un [rapport](#) sur l'inondation de Buea de 2023 fournit un exemple des opérations entreprises et des défis relevés.

L'analyse du système de gestion des risques de catastrophe au Cameroun indique une faiblesse dans la réduction des risques<sup>10</sup>. Il en découlera probablement que les activités de soutien aux déplacés internes resteront nécessaires pour faire face aux phénomènes dus à des aléas naturels lorsqu'ils surviennent.

L'assistance initiale aux déplacés internes répond principalement aux besoins de base et ne comporte pas d'actions visant à réduire les risques de catastrophe, pas même les solutions fondées sur la nature. Pour autant, elle ne devrait pas accroître les risques auxquels sont confrontés les déplacés internes (en les installant dans des zones inondables, par exemple) et prévoir des mesures de réduction des risques à long terme. À cet effet, les activités menées auprès de déplacés internes dans le cadre d'interventions initiales devraient inclure des évaluations des aléas et des mesures d'atténuation, notamment des solutions fondées sur la nature le cas échéant. Il est à noter que ces dernières peuvent être intégrées dans les activités de soutien aux déplacés internes visant à réduire leurs impacts sur la forêt et d'autres ressources naturelles.

### **19.2. Mesure complémentaire recommandée**

Il est proposé que la planification liée à l'aide aux déplacés internes (sur sites ou en tant que résidents au sein de communautés existantes) prévoie des évaluations des aléas, ainsi que des plans visant à réduire les risques découlant d'aléas identifiés. Dans la mesure du possible, ces plans devraient comprendre des solutions fondées sur la nature dans le cadre des actions visant à réduire l'empreinte des déplacés internes sur la forêt et d'autres ressources naturelles. Si elles se révèlent faisables, ces actions de réduction des risques devraient s'étendre aux communautés voisines, qui sont susceptibles d'être exposées aux mêmes risques que les déplacés internes.

---

<sup>10</sup> [Disaster Risk Reduction in Cameroon: Are Contemporary Disaster Management Frameworks Accommodating the Sendai Framework Agenda 2030?](#) et [A status quo analysis of disaster risk reduction policy and legislation in Cameroon](#)

## 20. Annexes

### 20.1.1. Acteurs environnementaux - Cameroun

Acteurs environnementaux - Cameroun			
Tiré de <a href="https://www.ecohubmap.com/list/NGO/all/Cameroon?page=1">https://www.ecohubmap.com/list/NGO/all/Cameroon?page=1</a> ,			
Nom	Déclaration d'intention de l'organisation	Site Internet	Adresse
The Greens	Nous sommes une organisation internationale à but non lucratif, non confessionnelle et apolitique de jeunes spécialistes de l'environnement, de l'agriculture et de la santé. Nous mettons en relation les jeunes acteurs du changement, nous les inspirons et nous collaborons avec eux pour construire des modes de vie prospères, justes et durables pour tous.	<a href="https://www.thegreens-international.org/">https://www.thegreens-international.org/</a>	Mile 2 Nkwen, First Off License, Ndamukong St, Bamenda
Crusaders for Environmental protection and Ozone Watch (CEPOW)	CEPOW est une organisation à but non lucratif basée au Cameroun. Elle vise à répondre aux problèmes environnement de plus en plus nombreux par l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Nous nous attachons à fournir des moyens de subsistance durables en ne laissant personne de côté.	<a href="https://www.cepowcameroon.org/">https://www.cepowcameroon.org/</a>	Old Town Bamenda, Cameroon
CIPCRE	Nous avons pour mission d'œuvrer pour la promotion de la création en contribuant à la transformation des structures sociales et au renforcement des capacités pratiques et stratégiques des populations défavorisées pour la prise en main de leur destin.	<a href="https://www.cipcre.org/">https://www.cipcre.org /</a>	B.P. 1256, Bafoussam, Cameroun
ICENECDEV	Transformer les gens pour qu'ils changent d'attitude afin d'apprécier et de valoriser notre patrimoine écologique et nos ressources naturelles pour notre avenir collectif.	ICENECDEV	P.O Box 641 Lower Bokova, Mile 15, Buea South West Region, Cameroon
RECESD	La mission du RECESD est de contribuer au programme de développement durable au travers de la recherche collaborative, du renforcement des capacités et du soutien aux projets. Nous examinons comment atteindre l'intégrité environnementale et la justice sociale dans le monde dynamique et complexe qui est le nôtre. Nous mettons l'accent sur les actions collaboratives et le travail en réseau.	<a href="https://recesdcam.org/">https://recesdcam.org/</a>	P.O Box 30, Buea, Southwest Region, Cameroon
Green Cameroon	Green Cameroon est une petite ONG de Buea qui œuvre pour la protection de l'environnement.	<a href="https://www.greencameroun.org/">https://www.greencameroun.org/</a>	P.O.Box 96 Buea, South West Region, Cameroon

Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) (Friends of the Earth Cameroon)	Le CED s'est donné pour mission de contribuer à la protection des droits, des intérêts, de la culture et les aspirations des communautés locales et autochtones des forêts d'Afrique Centrale, par la promotion de la justice environnementale et de la gestion durable des ressources naturelles dans la région.	<a href="https://www.cedcameroun.org/">https://www.cedcameroun.org/</a>	Rue 1115 Etoa-Meki 3430 Yaoundé, Cameroun
Greenpeace Cameroon	Nous voulons vivre sur une planète saine et pacifique. Une planète où les forêts prospèrent, où les océans sont pleins de vie et où des animaux autrefois menacés se déplacent en toute sécurité.	<a href="https://www.greenpeace.org/international/">https://www.greenpeace.org/international/</a>	Cameroun
Central African Forest Commission	Pour favoriser un meilleur ancrage de la COMIFAC avec les processus au niveau national, et permettre une appropriation des priorités du Plan de Convergence, des passerelles ont été établies à travers la mise en place des Coordinations Nationales.	<a href="https://www.comifac.org/">https://www.comifac.org/</a>	Cameroun
WWF Cameroon		<a href="http://www.wwf-congobasin.org/">http://www.wwf-congobasin.org/</a>	Immeuble Panda Route « La Citronelle » B.A.T. Compound, Yaoundé, Cameroun
Organization for Environment Protection and Rural Infrastructure Development	Organization For Environment Protection And Rural Infrastructure Development (OREPRID) est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif fondée en 2013 par Divine Kowa Yangum avec des anciens et des étrangers du village de Mbo Barombi.	<a href="https://oreprid.wordpress.com/">https://oreprid.wordpress.com/</a>	Cameroun, Région du Sud-Ouest, Division Meme Kumba
FEDEC - Fondation pour l'environnement et le développement au Cameroun	Après 17 ans d'expérience sur le terrain dans la mise en œuvre du Plan de gestion environnementale du projet de pipeline Tchad-Cameroun, notre ambition est de mettre notre expertise dans la gestion et le suivi des fonds de compensation au service d'autres projets en cours d'exécution au Cameroun qui ont des impacts négatifs sur l'environnement sur les plans biophysique et social.	<a href="https://fedec.cm/">https://fedec.cm/</a>	Yaoundé – Cameroun, Rue CEPER — PO : 3937
Ape Action Africa	Ape Action Africa se passionne pour la conservation des grands singes au Cameroun. Notre mission est de répondre aux menaces immédiates pesant sur les gorilles et les chimpanzés en Afrique et de travailler avec les communautés pour développer des solutions à long terme afin d'assurer leur survie à l'état sauvage.	<a href="https://www.apectaonafrika.org/">https://www.apectaonafrika.org/</a>	Sanctuaire de primates de la Méfou, Cameroun

### **20.1.2. Partenaires du Groupe sectoriel du logement**

## 20.2. Partenaires du Groupe sectoriel du logement au Cameroun

<b>Partenaires du Groupe sectoriel du logement<sup>11</sup></b>		
<b>National<sup>12,13</sup></b>	<b>Nord-ouest/sud-ouest</b>	<b>Extrême-Nord</b>
Action contre la faim*	Association des personnes atteintes d'albinisme	Agence de développement économique et social
Action dynamique pour le bien-être des femmes et enfants vulnérables au Cameroun	Fondation Afoni pour les enfants de l'espoir	Association des animateurs et formateurs en développement communautaire
Organisation pour l'autonomisation et le développement des femmes aspirantes	CAMHELP	Association sanitaire pour l'aide à la femme et aux enfants défavorisés
Association des animateurs pour le développement communautaire	Programme d'action communautaire Afrique	Association Serbowel Facilitateur pour les humanitaires
Association pour le développement économique et social	Services de secours catholique	Conseil national de la jeunesse du Cameroun, Bureau régional de l'Extrême-Nord.
Association Serbowel Facilitateur pour les humanitaires	Centre de recherche, d'éducation et de distribution de ressources aux populations rurales et défavorisées	Conseil Régional Extrême-Nord/Consortium Extrême-Nord pour la résilience
Services de secours catholique*	Santé communautaire et développement social pour le Cameroun	ENJEAL NYS AGRO
Caritas - Comité diocésain des activités sociales	Danish Refugee Council	Jesuit Refugee Service
Santé communautaire et développement social pour le Cameroun	Femmes dynamiques et autonomisation	Ministère de l'habitat et du développement urbain, ministère du Logement et du Développement urbain
Croix-Rouge Française	Hope for a Better Future	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement durable
Danish Refugee Council	Global Community Rescue	Ministère de la Décentralisation et du Développement local
Demtou Humanitarian	Global Welfare Association	Première Urgence internationale
Finders Group Initiative	International Medical Corps	Public Concern
Green Partners Association	Organisation internationale pour les migrations	The World We Want

<sup>11</sup> Les organisations répertoriées peuvent participer à la fourniture de logements, de secours non alimentaires ou d'autres formes d'assistance liée au logement et aux établissements humains et peuvent ou non fournir une assistance aux réfugiés ainsi qu'aux déplacés internes. Les organisations qui ne s'occupent que de l'aide « en espèces » peuvent ne pas figurer sur la liste.

<sup>12</sup> D'après le rapport 4W d'OCHA, il se peut que toutes les organisations ne soient pas actuellement actives dans le domaine du logement et de l'aide non alimentaire. Les organisations qui ne s'occupent que de l'aide « en espèces » peuvent ne pas figurer sur la liste.

<sup>13</sup> Les organisations signalées par un astérisque (\*) sont membres du groupe consultatif stratégique du Groupe sectoriel du logement.

Fondation Bamenda pour la vision interconfessionnelle, Cameroun	International Rescue Committee	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Aide internationale d'urgence et de développement*	Ministère des Affaires sociales	Collectif de jeunes pour la paix et le développement durable
Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	Association des femmes de Molatako Wonalyonga	
Organisation internationale pour les migrations*	Norwegian Refugee Council	
International Rescue Committee	Une Afrique verte	
INTERSOS*	Refugee Welfare Association	
Fédération luthérienne mondiale	Strategic Humanitarian Services	
Centre de formation et de soins à domicile Magdalene	Initiative de la société pour le développement rural et la protection de l'environnement	
Norwegian Refugee Council	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	
Plan international*	World Economy Skills and Agro-Development	
Positive Vision Cameroon		
Première urgence		
Public Concern*		
Strategic Humanitarian Services		
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés		
UNICEF		
World Economy Skills and Agro-Development		

### 20.3. Rapport sur l'évaluation rapide de l'environnement

#### Rapport de mission - Soutien environnemental au Groupe sectoriel du logement au Cameroun

##### Introduction

Ce rapport porte sur une mission menée à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 26 novembre 2022. Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun avait demandé au WWF/É.U. de l'aider à intégrer des considérations environnementales dans l'élaboration d'une stratégie. La mission, menée par Charles Kelly, conseiller en catastrophes et environnement auprès du WWF//É.U.<sup>14</sup>, était financée par une subvention de la DG ECHO au HCR.

Les principales tâches de la mission étaient les suivantes :

1. effectuer une évaluation préalable en ligne de l'impact sur l'environnement ;
2. organiser un atelier pour examiner et affiner les résultats de l'évaluation (voir annexe A pour le déroulé de l'atelier) ;
3. fournir l'évaluation et les résultats de l'atelier au Groupe sectoriel du logement pour qu'il puisse l'intégrer dans le processus d'élaboration de sa stratégie.

Ce rapport fournit un résumé des résultats issus de ces trois tâches.

##### Utilisation de la méthode d'évaluation rapide en ligne de l'impact sur l'environnement

La méthode d'[évaluation rapide de l'impact sur l'environnement en cas de catastrophe](#) (« évaluation rapide ») a servi de base à la collecte et à l'analyse d'informations sur l'incidence de la crise humanitaire au Cameroun sur l'environnement. Elle s'appuie sur une méthode d'évaluation classique,

<sup>14</sup> E-mail : [havedisastercallkelly@gmail.com](mailto:havedisastercallkelly@gmail.com).

tout en reconnaissant que lors d'une crise, les résultats sont rarement détaillés et concluants et que dans le cadre d'une intervention humanitaire, obtenir des résultats *suffisants* est acceptable.

Pour l'évaluation en ligne, les éléments des modules 1 à 4 de l'évaluation rapide ont été convertis en questions et intégrés dans un questionnaire sous la forme d'un formulaire MS Forms™. À cela ont été ajoutées des questions sur le genre et l'accès aux services humanitaires. Un lien vers le questionnaire a été diffusé auprès des partenaires du Groupe sectoriel du logement, donnant lieu à 20 réponses. Un exemplaire du questionnaire figure à l'annexe 2.

Un atelier a été organisé le 24 novembre 2022 pour examiner les résultats et recueillir des commentaires (résumés ci-dessous). Les participants ont débattu des problématiques environnementales identifiées et les ont classées selon qu'elles pouvaient représenter une menace immédiate pour la vie, pour la qualité de vie ou pour l'environnement (voir le tableau **vie, qualité de vie et environnement** ci-dessous).

Les problématiques classées comme représentant une menace pour la vie ont ensuite été examinées par deux sous-groupes chargés de formuler des options permettant d'éviter ou d'atténuer leurs incidences. Ensuite, ces options ont fait l'objet d'un débat au sein du groupe entier.

À la suite de l'atelier, le consultant qui l'avait animé a fourni des commentaires supplémentaires à la fois sur les mesures permettant de résoudre les problématiques considérées comme présentant une menace pour la vie, et sur l'inclusion de ces mesures dans la stratégie du Groupe sectoriel du logement au Cameroun.

Un résumé des résultats de chacune de ces étapes est présenté dans les sections suivantes.

### Résultats de l'évaluation en ligne et commentaires

Les résultats de l'évaluation rapide sont disponibles auprès du Groupe sectoriel du logement. Ils se basent sur les réponses de 20 participants. Les réponses sélectionnées le plus souvent pour chaque question ont été extraites des résultats et intégrées dans un **tableau de classement et de notation des problématiques** (voir ci-dessous).

Les réponses au questionnaire étaient spécifiques aux régions suivantes, en plus de refléter la situation dans l'ensemble du Cameroun.

Région de l'Adamaoua

Région Est

Région de l'Extrême-Nord

- Longe-et-Chari

Région littorale

Région Nord-Ouest :

- Commune de Bafut (Département de la Mezam)
- Commune de Bamenda 1 (Département de la Mezam)
- Commune de Bamenda 2 (Département de la Mezam)
- Commune de Bamenda 3 (Département de la Mezam)

- Commune de Benakuma (Département de la Menchum)
- Mbengwi (Département de la Momo)
- Wum (Département de la Menchum)

Région Sud-Ouest

- Kumba 1 (Département de la Meme)
- Kumba 3 (Département de la Meme)
- Département de la Meme
- Commune de Mamfe (Département de la Manyu)
- Idenau (Département du Fako)

Région Ouest

Bien que l'évaluation environnementale ait été réalisée pour l'ensemble du Cameroun, l'accent a été mis sur les activités menées par le Groupe sectoriel du logement au Cameroun dans les régions Nord-Ouest/Sud-Ouest et Extrême-Nord. Chacune de ces régions présente des différences importantes sur le plan des conditions environnementales, ainsi que dans la nature des conflits et autres catastrophes touchant les habitants. Par conséquent, les résultats de l'évaluation reflètent une perspective globale (programmatische) de l'aide liée au logement et aux secours non alimentaires fournis au Cameroun, mais pas nécessairement la situation locale dans l'un ou l'autre des domaines d'opérations. Ce point est abordé plus en détail dans les **conclusions**.

Les commentaires des participants (francophones<sup>15</sup>) de l'atelier sur les résultats de l'évaluation environnementale étaient les suivants :

- Il y a des problèmes avec l'anglais (questionnaire).
- La terminologie désignant la « sécurité personnelle » ne semble pas appropriée.
- Tous les éléments des secteurs de l'assistance ne sont pas pris en compte dans le questionnaire.
- Les besoins des communautés hôtes et des communautés d'accueil ne sont pas clairement couverts dans le questionnaire.
- La perception du phénomène migratoire n'est pas uniforme.
- Un grand nombre des participants (à l'atelier) avait plus de connaissances sur l'Extrême-Nord<sup>16</sup>.
- La sécurité et les politiques environnementales sont très instables.
- La demande en assistance humanitaire est plus importante au début d'une migration que lors des étapes suivantes.
- Les régions NO/SO connaissent des difficultés liées aux vents forts/orages violents et à la poussière durant la saison sèche.
- L'Extrême-Nord rencontre des problèmes d'inondations, de chaleur et d'épidémies chroniques.
- L'accès est problématique.
- (L'accès à) l'eau est problématique.
- Il est nécessaire de (tenir compte de) l'entretien des infrastructures (physiques) (par ex. : les routes).
- Besoin de plus de détails sur l'emplacement des populations cibles.
- Les problèmes d'accès à l'eau et aux logements ne sont pas les mêmes partout.
- Il existe une complexité régionale.
- Il existe différentes situations, mais les méthodes d'intervention sont les mêmes.
- L'enquête présente des limites, mais il est vrai que les travailleurs humanitaires ne peuvent répondre à tous les besoins.

---

<sup>15</sup> L'évaluation en ligne et l'atelier ont été réalisés en anglais et, si l'atelier était traduit en français, tous les participants ne parlaient pas cette langue. Il est difficile de savoir si le fait que l'enquête n'ait été proposée qu'en anglais a influencé les résultats.

<sup>16</sup> Lors d'un examen du rapport initial, il a été noté que « la plupart des participants, s'ils n'étaient pas basés dans le pays, étaient originaires de cette région ou y travaillaient. Certains partenaires des régions NO/SO n'ont participé qu'en ligne, mais la connexion n'était pas idéale ».

Lors de l'examen des résultats de l'enquête, il a également été noté que l'utilisation de bois de cuisson avait un impact sur

l'environnement dans les sites de déplacés internes et de réfugiés.

### Classement et notation des problématiques

Le **tableau de classement et de notation des problématiques** (ci-dessous) fournit le classement

#### Hierarchie entre vie, qualité de vie et environnement

Comme cela a été décrit dans les **lignes directrices**, le classement des problématiques par ordre de priorité se fonde sur les critères suivants : (1) la problématique constitue une menace immédiate pour la vie des personnes touchées par la crise (marqué « V ») ; (2) elle constitue une menace pour leur qualité de vie (moyens de subsistance, santé, situation sociale, etc.), mais pas pour leur vie (« Q ») ; ou (3) elle ne constitue une menace ni pour leur vie ni pour leur qualité de vie, mais est identifiée comme une problématique environnementale (« E »).

Ce processus de classement reflète l'objectif des opérations humanitaires, qui est de sauver les personnes touchées par une crise et leur fournir un soutien essentiel. Les problématiques classées sous la priorité « E » peuvent être importantes et devraient être traitées selon en approche de développement, mais ne devraient pas faire l'objet d'opérations humanitaires.

de chaque problématique pour laquelle une réponse donnée à une question a été sélectionnée au moins six fois. Pour certaines problématiques, la réponse elle-même a également été notée (par ex. : « dans une moindre mesure »).

Le tableau comprend également les notes attribuées à chaque problématique classée selon la hiérarchie **vie, qualité de vie et environnement** (voir encadré plus haut). Deux groupes différents ont procédé à la notation, donnant lieu à deux colonnes de notation « V, Q et E » dans le tableau. Par conséquent, la notation V, Q et E pour chaque problématique peut varier. Les cellules classées « V » sont grisées.

Le processus d'évaluation rapide est conçu pour repérer rapidement les problématiques graves (constituant une menace pour la vie) dans un contexte d'intervention humanitaire. Les questions classées « Q » ou « E » sont elles aussi importantes, mais elles ne devraient normalement pas faire l'objet d'une intervention humanitaire immédiate.

Le processus d'évaluation rapide reconnaît également que la notation des problématiques peut évoluer avec le temps, en particulier lorsqu'une problématique classée « Q » peut devenir « V » à mesure que se poursuit l'intervention. Voir le document intitulé [Rapid Environmental Impact Assessment in Disasters](#) (évaluation rapide de

l'environnement dans les contextes de catastrophe) pour en savoir plus sur les processus de classement et de notation, la perception et les approches d'un résultat *suffisant* utilisés pour réaliser cette évaluation rapide.

Tableau de classement et de notation des problématiques			
Problématique	Classement	Notation V, Q ou E	
Gestion des déchets	18	E	Q
Besoins en nourriture satisfaits - dans une moindre mesure	18	V	V
Besoins en moyens de subsistance satisfaits - dans une moindre mesure	18	Q	Q
Besoins en eau satisfaits - dans une moindre mesure	17	V	V
Besoins en logements satisfaits - dans une moindre mesure	17	Q	Q
Besoins en produits non alimentaires satisfaits - dans une moindre mesure	17	Q	Q
Besoins en soins de santé satisfaits - dans une moindre mesure	15	Q	V
Maladies humaines	14	V	V
Besoins énergétiques satisfaits - dans une moindre mesure	14	E	E
Idée que les besoins seront comblés grâce à l'assistance humanitaire	12	V	Q
Besoins en sécurité personnelle satisfaits - dans une moindre mesure	12	V	Q
Besoins en transport satisfaits - dans une moindre mesure	12	Q	Q
Peu de moyens de subsistance	11	Q	Q

Accès - faible	10	V	Q
Lien social peu solide ou précaire	10	Q	Q
Inondations	9	V	E
Ravageurs des cultures	9	E	E
Capacité des ressources naturelles de couvrir les besoins	8	E	E
Feux de végétation (en dehors des camps)	6	E	E
Glissements de terrain	6	E	E
Tempêtes de sable et de poussière	6	E	E

### Options de gestion des problématiques

À la suite du processus de classement, les deux groupes ont dû formuler des options de gestion des problématiques classées comme constituant une menace pour la vie. Ces résultats ont été fusionnés dans le **tableau des options de gestion des problématiques** ci-dessous. Le temps réservé à cet exercice ayant été limité, l'animateur de l'atelier a mis en *italique* les options supplémentaires pour qu'elles puissent être prises en compte par la suite. Il est à noter que les problématiques répertoriées ci-dessous ne sont pas nécessairement prioritaires.

Tableau des options de gestion des problématiques	
Problématique	Option de gestion
Besoins en nourriture satisfaits - dans une moindre mesure	<i>Plaider pour un financement. Intégrer l'évaluation des besoins alimentaires dans la planification des logements et des établissements humains. Tenir compte des besoins nutritionnels, des niveaux d'aide alimentaire, de l'accès aux ressources naturelles et de leur sollicitation pour couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels (par ex. : récolte d'aliments sauvages, collecte de bois de chauffage pour la vente afin de combler les lacunes dans les besoins alimentaires). Envisager des subventions à petite échelle pour soutenir les activités commerciales et les <a href="#">jardins familiaux</a> afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de renforcer les moyens de subsistance.</i>
Besoins en eau satisfaits - dans une moindre mesure	<i>Préparation aux situations d'urgence. Distribution d'eau. Inclure des plans garantissant une quantité d'eau suffisante dans l'aménagement des logements et des établissements humains. Intégrer la collecte d'eau dans les modèles de logements et dans les secours non alimentaires.</i>
Besoins en soins de santé satisfaits - dans une moindre mesure	<i>Concevoir les logements et les sites en tenant compte des incidences de la fumée intérieure, ainsi que de la chaleur, du froid et de la pluie sur la santé (afin de réduire les besoins en soins de santé). Intégrer les capacités en soins de santé dans les plans des établissements humains.</i>
Maladies humaines	<i>Stratégie de prévention. Mobilisation (de ressources). Amélioration de l'état des logements. Assainissement. Fourniture de médicaments. Concevoir les logements et les sites en tenant compte des incidences de la fumée intérieure, ainsi que de la chaleur, du froid et de la pluie sur la santé (afin de réduire les besoins en soins de santé). Intégrer la lutte contre les vecteurs et l'assainissement des sites dans les plans d'aménagement des sites (y compris en tant qu'activités liées aux moyens de subsistance).</i>
Idée que les besoins seront comblés grâce à l'assistance humanitaire	<i>Sauver des vies. Instaurer un système adoptant l'approche de la redevabilité à l'égard des populations touchées en vertu duquel les plans d'assistance et les attentes sont communiqués aux groupes touchés et leur avis recueilli afin de connaître leurs éventuelles préoccupations.</i>
Besoins en sécurité personnelle satisfaits - dans une moindre mesure	<i>Violences sexistes/protection contre les violences. Protection des enfants Concevoir les logements et les sites de manière à réduire le risque de violence personnelle. Évaluer et réduire le risque de violence pour les hommes, les femmes, les garçons</i>

	<i>et les filles dans le cadre de la collecte de ressources naturelles ou d'autres activités.</i>
Accès - faible	<i>Prévoir un accès adéquat dans la conception des sites de logements. Envisager des activités de subsistance pour améliorer l'accès lorsque c'est possible.</i>
Inondations	<i>Améliorer la gestion de l'eau. Passer en revue les types de logements. Éviter d'établir les sites de logements dans des zones potentiellement inondables si possible. Intégrer le drainage dans l'aménagement des sites des logements et envisager des activités de subsistance liées à la construction et à l'entretien de ces systèmes. Envisager des systèmes d'alerte lorsque le risque d'inondation est important.</i>

## Conclusions

Le questionnaire d'évaluation environnementale rapide en ligne et l'atelier du 24 novembre 2022 ont permis d'énumérer, de classer et de noter de nombreuses problématiques environnementales rencontrées lors d'interventions humanitaires liées au logement au Cameroun. Des options de gestion ont été formulées pour les huit problématiques classées durant l'atelier parmi celles qui représentent une menace immédiate pour la vie.

Parmi celles-ci, plusieurs ont trait à la conception des logements, mais toutes, ainsi que de nombreuses autres problématiques classées sous les rubriques « qualité de vie » et « environnement », ont trait au processus global de la fourniture d'assistance aux populations touchées. D'un point de vue fonctionnel, les problématiques et les mesures à prendre relèvent généralement d'une approche fondée sur les établissements humains.

Intégrer cette approche dans la stratégie du Groupe sectoriel du logement au Cameroun permettrait d'éclairer le lien entre le processus de mise à l'abri et certaines problématiques liées aux ressources naturelles (par ex. : la demande en ressources naturelles lorsque celles-ci doivent être monnayées pour couvrir les besoins alimentaires ou en soins, ou d'autres problématiques connexes du conflit entourant les ressources naturelles) et de mieux en tenir compte lors de la fourniture de matériaux pour les logements.

De plus, si une assistance globale raisonnable répondant aux besoins de base (tout en tenant compte des capacités des populations touchées) n'est pas fournie dans le cadre des efforts de mise à l'abri, la probabilité de réussite de ces derniers est réduite. Personne ne restera dans un logement si celui-ci n'offre pas d'accès à l'eau et à l'alimentation ou ne répond pas d'autres besoins de base.

Cela ne signifie pas que le Groupe sectoriel du logement au Cameroun devrait trouver une solution pour toutes les problématiques relevées au cours du processus d'évaluation environnementale. Cependant, recourir à une approche axée sur les établissements humains sensible à l'environnement permet de répertorier ces problématiques et de les intégrer dans les plans d'intervention humanitaire.

Dans l'immédiat, d'un point de vue plus opérationnel, il est proposé que le **tableau de classement et de notation des problématiques** soit communiqué aux partenaires des opérations infranationales, qui pourront évaluer les problématiques et proposer des options de gestion (comme cela a été fait pour le tableau des **options de gestion des problématiques**).

Ce processus peut se dérouler dans le cadre d'un atelier afin de mieux recueillir une diversité de points de vue et d'options pertinentes pour la région où les opérations ont lieu<sup>17</sup>. Les résultats de cette démarche peuvent être utilisés pour mieux *localiser* à la fois les problématiques environnementales auxquelles sont confrontées les opérations liées au logement et les mesures pour aborder ces problématiques.

À plus long terme, l'intégration d'une approche axée sur les établissements humains et la reconnaissance des aspects environnementaux de cette approche dans le prochain plan

<sup>17</sup> Cela suppose qu'il ne serait pas pratique d'administrer ce questionnaire en face à face, même si cette façon de procéder serait optimale et conforme au mode de réalisation habituel des évaluations rapides.

d'intervention humanitaire permettront d'intégrer plus directement les questions environnementales dans le processus d'intervention humanitaire. L'on pourrait ainsi, entre autres, relier plus étroitement le PIH à la stratégie d'écologisation de l'aide humanitaire de la DG ECHO, ainsi qu'aux questionnements relatifs à l'intégration de la sensibilisation aux changements climatiques dans les opérations humanitaires liées au logement.

## Annexe A - Déroulé de l'atelier

### Groupe sectoriel du logement au Cameroun Soutien à l'élaboration d'une stratégie environnementale<sup>18</sup>

#### Historique

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun intègre les problématiques environnementales dans les interventions humanitaires qu'il mène à travers le pays. La première étape de ce processus consiste à définir les problématiques environnementales critiques ayant des incidences sur les activités liées au logement. Ensuite, il convient de dresser la liste des actions stratégiques qui permettront de les traiter. Enfin, ces problématiques et actions seront examinées par les partenaires du groupe sectoriel et le groupe consultatif stratégique, après quoi le fruit de ces examens sera versé aux plans stratégiques et aux opérations de tous les partenaires.

La présente note définit les objectifs et les modalités d'un atelier d'un jour réunissant les partenaires du groupe sectoriel et d'autres parties prenantes, dont le but sera de répertorier (1) les problématiques stratégiques environnementales liées à l'action humanitaire et (2) les paramètres applicables à la façon de les traiter dans le cadre d'opérations humanitaires liées au logement.

#### Objectifs de l'atelier

1. Recenser les problématiques environnementales qui se présentent lors de la fourniture de logements humanitaires au Cameroun ;
2. Classer ces problématiques par ordre de priorité en fonction de leur lien avec les exigences humanitaires et de leur impact sur l'environnement ;
3. Dresser la liste des approches stratégiques permettant de traiter les problématiques classées par ordre de priorité.

À l'issue de l'atelier, nous disposerons d'une série de problématiques environnementales classées et liées à l'assistance humanitaire sous forme de logement et d'une série de mesures stratégiques pouvant être prises pour aborder ces problématiques.

#### Mécanismes de l'atelier

L'atelier combinera discussions, travail de groupe (voir ci-dessous) et présentations. Un résumé de l'évaluation rapide préalable des problématiques environnementales liées aux opérations humanitaires menées au Cameroun sera présenté durant l'atelier.

#### Programme provisoire

Point de l'ordre du jour	Horaire	Objet du point de l'ordre du jour	Contenu	Méthode
1	09:00 -09:15	Ouverture	Accueil et discours d'ouverture	Présentations et allocutions
2	09:15-09:30	Présentations	-	Présentation du déroulé de la journée
3	09:30-09:45	Objectifs de l'atelier et résultats attendus		Présentation, questions et réponses
4	09:45-10:15	Pourquoi l'environnement joue-t-il un rôle essentiel pour la réussite des opérations humanitaires ?	Réflexion sur le lien entre questions environnementales et opérations humanitaires	Présentation, travail de groupe et discussions
	10:15-10:30	Pause		
5	10:30-12:00	Résultats sur l'évaluation rapide de l'environnement	Examen des résultats de l'évaluation en ligne et classement par ordre d'importance sur le plan humanitaire	Présentation de l'évaluation, travail de groupe, présentations et discussions
	12:00 -13:00	Pause-déjeuner		
6	13:00 -15:00	Recensement des stratégies de	Recensement des mesures stratégiques permettant de	Présentation, travail de groupe,

<sup>18</sup> Rédigé par C. Kelly, [havedisastercallkelly@gmail.com](mailto:havedisastercallkelly@gmail.com).

		gestion de l'impact des opérations humanitaires	traiter les problématiques environnementales ressortant de l'évaluation	présentations et discussion
	15:00 -15:15	Pause		
7	15:15 -16:15	Passer des plans à l'action	Examen par les pairs des mesures stratégiques et révisions	Présentation, examen par les pairs et présentations
8	16:15 -16:45	Conclusion et prochaines étapes	Résumé de l'atelier et discussion sur les prochaines étapes	Présentation et discussions
9	16:45-16:50	Conclusion	Remerciements aux participants	-

### Responsable de l'atelier

L'atelier est organisé par Charles Kelly, conseiller en catastrophes et environnement au WWF/É.U., et soutenu par une subvention de la DG ECHO au HCR. Charles Kelly est chargé de :

1. la conception du déroulé de l'atelier et des contenus des points 3 à 9 ;
2. la présentation des éléments de contexte pour les points 3 à 5 ;
3. la supervision de l'animation des points 5, 6 et 7 ;
4. l'animation du point 8.

Un rapport de synthèse de l'atelier sera également fourni.

### Animation et modération de l'atelier

Certaines personnes désignées en amont seront chargées d'animer ou de modérer les séances de travail de groupe. Elles recevront des consignes rapides avant l'atelier.

### Groupes de travail

Le nombre de groupes de travail dépendra du nombre de participants, les groupes ne devant pas comporter plus de cinq personnes chacun.

### Participation en ligne

- Pour les points 1 à 4 et le point 8, les participants en ligne pourront soumettre leurs questions dans la boîte de conversation.
- Pour les points 5 à 7, ils seront répartis dans un groupe de travail spécifique animé par un modérateur basé sur le lieu où se déroulera l'atelier.

### Traduction

Les présentations orales et les documents distribués seront en anglais, avec une traduction en français pour les présentations orales. Les questions et les commentaires seront traités en anglais ou en français. La langue utilisée dans les groupes de travail sera déterminée par les organisateurs de l'atelier.

### Matériel de travail

L'atelier s'appuiera sur un certain nombre de documents fournis au préalable qui seront imprimés et distribués durant l'atelier.

## Annexe 2 - Questionnaire en ligne

### Profil environnemental relatif au logement - Questionnaire d'évaluation environnementale

#### Introduction

Le groupe sectoriel du logement au Cameroun est en train d'élaborer un profil environnemental afin d'intégrer les problématiques environnementales dans l'action humanitaire et d'améliorer l'impact de cette dernière sur l'environnement. L'évaluation de l'impact sur l'environnement associée à une catastrophe est l'un des éléments centraux du profil et de la réponse globale (conformément au standard 7, chapitre Abris et habitat du manuel Sphère). De manière générale, l'évaluation devrait porter sur tous les aspects environnementaux de la catastrophe et des populations touchées. Elle pourra ainsi garantir le recensement et le classement par ordre d'importance de leurs incidences négatives directes et indirectes sur l'environnement qui sont susceptibles d'avoir des répercussions sur l'assistance liée au logement.

Le processus d'évaluation rapide se fonde sur la collecte d'une combinaison de données brutes, lorsqu'elles sont disponibles, et sur la compréhension du contexte de catastrophe ou de crise dans lequel évoluent les personnes qui réalisent l'évaluation. Cette combinaison permet de combler le manque de données complètes et détaillées sur une crise, qui ne sont généralement disponibles que longtemps après la fin de cette crise.

Le processus d'évaluation rapide se fonde sur une approche axée sur ce qui est *suffisant* en utilisant les meilleures informations disponibles au moment de l'évaluation. Si les conditions environnementales sont susceptibles de changer avec le temps, cette approche s'est révélée satisfaisante pour élaborer une compréhension adéquate des problématiques environnementales, qui peut être utile pour atténuer ou éviter les conséquences négatives des interventions humanitaires en cours.

Les résultats de l'évaluation serviront à élaborer un plan de gestion et de suivi environnemental qui sera également intégré au profil. Ce plan définit des mesures que les partenaires du groupe sectoriel peuvent prendre

pour réduire les conséquences négatives pour l'environnement des interventions humanitaires en général ou des interventions associées aux logements.

L'évaluation en ligne est basée sur le processus d'évaluation rapide de l'impact sur l'environnement, utilisé depuis plusieurs décennies. Dans ce type d'évaluation, chaque section est accompagnée d'un résumé de ses objectifs, ainsi que de conseils sur la façon de procéder à la notation décrite dans le questionnaire.

### Informations contextuelles

Veillez donner votre identité et indiquer quelles informations vous utilisez pour répondre au questionnaire. Votre adresse e-mail nous permettra de vous contacter si nous avons des questions ou si nous avons besoin d'informations complémentaires.

1. Veuillez donner votre nom.
2. Veuillez donner le nom de votre organisation.
6. Dans quel secteur travaillez-vous ?
  - Logement
  - Gestion de camp
  - Eau, assainissement et hygiène
  - Moyens de subsistance
7. Indiquez les sites pour lesquels vous répondez à ce questionnaire. Indiquez « tout le pays » si vous répondez pour tout le pays et non pour un site spécifique.
  - Conflit armé
  - Inondation
  - Tremblement de terre
  - Cyclone
9. Quelles sources d'informations utilisez-vous pour répondre au questionnaire ? Vous pouvez donner plusieurs réponses.
  - Mes propres observations
  - Des rapports d'évaluation sur site
  - Des activités menées dans le cadre de projets en plus des évaluations
  - Des conversations avec les populations touchées
  - Les rapports reçus du terrain, mais je ne suis jamais allé sur le terrain
  - NEAT+
  - D'autres outils d'évaluation environnementale
  - Autres
3. Veuillez donner votre adresse e-mail.
4. Dans quel pays travaillez-vous ?
5. Dans le pays où vous travaillez, veuillez indiquer votre site de travail.
  - Coordination
  - Logistique
  - Autres
8. Indiquez les types de catastrophes ou de crises couverts par l'évaluation. Vous pouvez donner plusieurs réponses.
  - Sécheresse
  - Maladies/épidémie
  - Autres

### Facteurs influençant les impacts sur l'environnement

Cette section examine les facteurs sociaux et environnementaux plus larges susceptibles d'influencer, positivement ou négativement, les incidences environnementales associées à une catastrophe ou à une crise. Cette information est utile pour comprendre les aspects systémiques des possibles impacts négatifs d'une intervention humanitaire. L'analyse qui en découle permet d'alimenter les décisions programmatiques concernant la manière d'orienter l'assistance aux fins de réduire ses incidences négatives sur l'environnement.

10. Combien de personnes ont été touchées par la catastrophe que vous êtes en train d'évaluer ?  
**Explication** : Cette question porte sur le nombre de personnes directement touchées par la crise ou la catastrophe à ce jour.
  - Des centaines
  - Entre plusieurs centaines et plusieurs milliers
  - Au moins dix mille

Quelle est la concentration de la population touchée ?

**Explication** : Plus la population touchée est concentrée, plus les risques de dommages sur l'environnement sont élevés.

- Faible, c'est-à-dire que les ménages sont situés à plus de 10 mètres les uns des autres.
  - Modérée, c'est-à-dire que les ménages sont situés à plus de 2 mètres et moins de 10 mètres les uns des autres.
  - Élevée, c'est-à-dire que les ménages sont situés à maximum 2 mètres les uns des autres.
11. À quelle distance les populations touchées se sont-elles déplacées en moyenne ?  
**Explication** : Les personnes touchées qui se sont fortement éloignées de leur domicile habituel ont probablement moins accès aux ressources naturelles et aux systèmes classiques de soutien aux moyens de subsistance. Cela peut entraîner des dommages sur l'environnement naturel.
    - Ils sont proches de leur point d'origine, c'est-à-dire qu'ils se trouvent à maximum 6 heures de route en voiture de leur point d'origine.
    - Ils ne sont ni proches ni éloignés, c'est-à-dire qu'ils se trouvent entre 6 heures et une journée de route en voiture de leur point d'origine.

- Ils sont éloignés de leur point d'origine, c'est-à-dire qu'ils se trouvent à plus d'une journée de route en voiture de leur point d'origine.
12. Quel est le degré d'autosuffisance de la population touchée ?  
**Explication** : Des populations plus autosuffisantes sont moins susceptibles d'exercer une pression insoutenable sur les ressources naturelles ou l'aide humanitaire.
- Élevé, c'est-à-dire qu'elle satisfait la totalité ou la majeure partie de ses besoins à partir des ressources naturelles.
  - Ni faible ni élevé, c'est-à-dire qu'elle satisfait une bonne partie de ses besoins grâce aux ressources naturelles, mais dépend également de l'aide humanitaire et d'autres sources.
  - Faible, c'est-à-dire qu'elle dépend fortement de l'environnement naturel, de l'aide humanitaire et d'autres sources.
13. Quel est le degré de solidarité sociale entre population touchée et population locale ?  
**Explication** : Une forte solidarité sociale devrait réduire la probabilité de conflit autour des ressources de l'environnement telles que les pâturages, l'eau, les terres cultivables, etc.
- Forte, c'est-à-dire que les groupes ont des liens culturels et sociaux antérieurs à la crise.
  - Ni forte ni faible, c'est-à-dire qu'il existe des liens, mais ils ne sont ni solides ni bien établis.
  - Faible, c'est-à-dire des liens sociaux ou culturels limités ou inexistants.
14. Quelles sont les options actuellement disponibles sur le plan des moyens de subsistance pour les populations touchées ?  
**Explication** : De options nombreuses sur le plan des moyens de subsistance devraient réduire la pression sur les ressources naturelles pour satisfaire aux besoins fondamentaux.
- Il existe de nombreuses options, c'est-à-dire que tous les ménages disposent d'une variété de moyens pour répondre à leurs besoins.
  - Il existe quelques options, c'est-à-dire que si les ménages ont des options limitées, ils sont toutefois en mesure de répondre à certains de leurs besoins.
  - Il existe peu, voire pas, d'options, c'est-à-dire que les ménages ont peu ou pas de moyens de répondre à leurs besoins et dépendent fortement de l'assistance et de l'accès aux ressources naturelles.
15. Quelles sont les attentes des populations touchées en matière d'assistance extérieure ?  
**Explication** : Une plus grande attente d'aide extérieure (c'est-à-dire d'aide humanitaire, caritative ou communautaire) peut entraîner des tensions autour du niveau d'assistance fournie et du recours à l'environnement naturel lorsque l'aide attendue n'est pas fournie.
- Faibles, c'est-à-dire que la majeure partie de la population touchée n'a pas besoin d'aide extérieure ou ne s'attend pas à en recevoir.
  - Modérées, c'est-à-dire que la population touchée attend une aide extérieure mais dispose également d'autres moyens pour répondre à ses besoins.
  - Élevées, c'est-à-dire que la population touchée s'attend à ce que la plupart de ses besoins soient satisfaits par l'aide extérieure.
16. Quelle est la disponibilité des ressources naturelles pour répondre aux besoins de base sans nuire à l'environnement ?  
**Explication** : Une pression excessive sur l'environnement naturel entraînera des dommages environnementaux.
- Bonne, c'est-à-dire qu'elle ne nuit pas à l'environnement.
  - Limitée, c'est-à-dire qu'il existe un risque de dommage pour l'environnement, mais que le dommage n'a pas encore eu lieu.
  - Trop faible, c'est-à-dire que l'environnement naturel est endommagé.
17. Comment évaluez-vous la capacité de la population touchée de gérer ses déchets en toute sécurité (déchets ménagers, déchets solides des logements ou de la construction, débris, etc.) ?  
**Explication** : L'incapacité de gérer les déchets en toute sécurité aura des répercussions négatives sur l'environnement.
- Bonne à excellente, c'est-à-dire que les déchets sont gérés en toute sécurité.
  - Correcte, c'est-à-dire que les déchets sont gérés, mais que le processus peut être amélioré.
  - Faible, c'est-à-dire que les déchets sont mal gérés et que cela entraîne des répercussions négatives sur l'environnement.
18. Les activités des hommes, des femmes, des filles ou des garçons liées à l'environnement sont-elles susceptibles de leur causer des dommages physiques ?  
**Explication** : La récolte de ressources naturelles (par ex. : bois de chauffage) peut exposer les personnes à des risques de dommages physiques. Réguler la façon d'exploiter les ressources peut réduire les risques et les dommages possibles sur l'environnement naturel.
- Non
  - Dans certains cas
  - Dans de nombreux cas
19. Si vous répondez Dans certains cas ou Dans de nombreux cas ci-dessus, veuillez indiquer qui pourrait être concerné ? Vous pouvez donner plusieurs réponses.  
**Explication** : Identifier les personnes exposées est utile pour cibler l'assistance visant à réduire ces risques.

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> <u>Femmes</u>  | <input type="checkbox"/> <u>Hommes</u>  |
| <input type="checkbox"/> <u>Garçons</u> | <input type="checkbox"/> <u>Je passe cette question car j'ai répondu « non » plus haut.</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Filles</u>  |   |

### La présence d'aléas naturels.

Cette section contribue à énumérer les aléas naturels susceptibles d'avoir des incidences sur les personnes touchées par la crise ou la catastrophe. Nous constatons que des phénomènes tels que les inondations ou les sécheresses peuvent se produire en même temps que d'autres catastrophes ou crises. Les résultats issus de cette section permettent d'anticiper ces phénomènes de façon que leurs conséquences potentielles sur l'environnement puissent être prises en compte dans la planification et la préparation.

20. Veuillez indiquer lequel ou lesquels des aléas naturels suivants touche les lieux couverts par le questionnaire (plusieurs réponses possibles).

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> <u>Inondations</u>  | <input type="checkbox"/> <u>Neige, grêle et conditions météorologiques hivernales</u>                     |
| <input type="checkbox"/> <u>Sécheresse</u>   | <input type="checkbox"/> <u>Tempêtes de sable et de poussière</u>   |
| <input type="checkbox"/> <u>Incendies dans les camps</u>   | <input type="checkbox"/> <u>Maladie touchant les personnes</u>  |
| <input type="checkbox"/> <u>Feux de végétation à l'extérieur des camps qui touchent les cultures par exemple</u> | <input type="checkbox"/> <u>Maladie touchant les animaux</u>  |
| <input type="checkbox"/> <u>Tremblements de terre</u>  | <input type="checkbox"/> <u>Nuisibles affectant les cultures, par ex. : criquets, vers de terre, etc.</u> |
| <input type="checkbox"/> <u>Glissements de terrain et phénomènes similaires</u>                                  | <input type="checkbox"/> <u>Pollution d'origine industrielle</u>  |
| <input type="checkbox"/> <u>Vents forts</u>  | <input type="checkbox"/> <u>Autres</u>  |

### Niveau de satisfaction des besoins de base

Cette section porte sur le niveau de satisfaction des besoins de base dans le cadre des efforts déployés par les ménages ou par l'aide extérieure. L'expérience montre que lorsque les besoins de base ne sont pas satisfaits, il est plus probable que les personnes touchées se tournent vers l'environnement naturel pour y répondre, ce qui peut entraîner des dommages environnementaux évitables.

Il est également important de noter que des besoins spécifiques non satisfaits peuvent être liés entre eux. Par exemple, l'absence de logement adéquat conduit à recueillir davantage de bois de chauffage pour le vendre afin de financer l'amélioration des logements. Les résultats de cette section sont également utiles pour déterminer les domaines où une assistance supplémentaire peut être apportée pour répondre aux besoins non satisfaits.

### Remarque sur les notations

Chaque question sur les besoins de base utilise les cinq mêmes réponses de sorte à pouvoir comparer le niveau de besoins satisfaits ou non satisfaits. Les niveaux de satisfaction des besoins sont définis comme suit :

- **Pas satisfaits du tout** signifie que la population touchée n'a aucun accès aux ressources nécessaires à la satisfaction de ses besoins, quelle qu'en soit la source.
- **Satisfaits dans une moindre mesure** signifie que la population touchée a un accès limité aux ressources, quelle qu'en soit la source, pour répondre à ses besoins et qu'il y a des lacunes importantes dans la couverture des besoins.
- **Satisfaits dans une grande mesure** signifie que la plupart des besoins sont satisfaits, mais qu'il subsiste des lacunes importantes.
- **Largement satisfaits** signifie qu'il n'y a pas de lacunes importantes dans la satisfaction des besoins.
- **Entièrement satisfaits** signifie qu'il n'y a pas de lacunes dans la réponse aux besoins et que les normes minimales en matière de réponse aux besoins des populations touchées sont pleinement respectées.

La définition de « besoins de base » doit s'appuyer sur celle fournie dans les standards du manuel Sphère ou d'autres normes instaurées pour encadrer les interventions en cas de catastrophe ou de crise. Il convient de noter que les besoins en énergie et en transport sont inclus car ils font généralement partie intégrante de la réponse aux besoins de base.

21. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en eau de la population touchée ?

- Pas satisfaits du tout
- Satisfaits dans une moindre mesure
- Satisfaits dans une grande mesure
- Largement satisfaits
- Entièrement satisfaits

22. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins alimentaires de base de la population touchée ?

- Pas satisfaits du tout

Satisfaits dans une moindre mesure

Satisfaits dans une grande mesure

Largement satisfaits

Entièrement satisfaits

23. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en logement de la population touchée ?

Pas satisfaits du tout

Satisfaits dans une moindre mesure

Satisfaits dans une grande mesure

Largement satisfaits

- Entièrement satisfaits
24. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en sécurité personnelle de la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits
  - Entièrement satisfaits
25. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en soins de santé de la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits
  - Entièrement satisfaits
26. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins énergétiques de base (cuisson, chauffage, éclairage, etc.) de la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits
  - Entièrement satisfaits
27. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en ressources domestiques (produits non alimentaires et vêtements) de la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits
  - Entièrement satisfaits
28. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en transport la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits
  - Entièrement satisfaits
29. Comment évalueriez-vous le niveau de satisfaction des besoins de base en moyens de subsistance la population touchée ?
- Pas satisfaits du tout
  - Satisfaits dans une moindre mesure
  - Satisfaits dans une grande mesure
  - Largement satisfaits

- Entièrement satisfaits
- Conclusion
30. Merci d'avoir pris le temps de répondre au questionnaire. N'hésitez pas à nous faire part d'autres remarques ci-dessous.

## **20.4. Formation à l'évaluation rapide de l'impact sur l'environnement au moyen de NEAT+ - Pôle du groupe sectoriel de l'Extrême-Nord**

### **Formation à l'évaluation de l'impact sur l'environnement au moyen de NEAT+ — Pôle du Groupe sectoriel du logement de l'Extrême-Nord — Maroua, 19-26 mai 2023**

Rédigé par Charles Kelly,  
Conseiller en catastrophes et environnement, WWF/É.U.<sup>19</sup>,  
Appui à l'écologisation du groupe sectoriel mondial sur le logement  
Subventionné par le HCR avec un financement de la DG ECHO

#### **Introduction**

Le Groupe sectoriel du logement au Cameroun a lancé une initiative visant à intégrer les facteurs, indicateurs et résultats environnementaux dans les opérations en cours liées au logement et aux établissements humains. Les pôles Nord-Ouest et Sud-Ouest ont rédigé plusieurs rapports à l'appui de cette initiative et ont intégré l'environnement en tant qu'indicateur dans leurs rapports 5W, ainsi que des activités permettant de déterminer si les objectifs liés à cet indicateur sont atteints<sup>20</sup>.

En complément, dans le cadre de l'initiative d'écologisation des logements du Groupe sectoriel mondial du logement, le Groupe sectoriel du logement au Cameroun a demandé un soutien pour réaliser le profil environnemental du pays, le but étant de faciliter l'élaboration d'informations environnementales et de plans d'action pour le pôle logement de l'Extrême-Nord. Ce rapport couvre le travail réalisé, à savoir : (1) formation à l'outil NEAT+ ; (2) pratique de l'élaboration d'actions pour traiter les problématiques environnementales soulevées lors d'un examen NEAT+ ; (3) élaboration d'un indicateur et définition d'une liste de vérification permettant de confirmer la réalisation de cet indicateur. L'outil NEAT+ Rural a été utilisé dans l'Extrême-Nord.

Compte tenu des différences d'environnement opérationnel entre les pôles NO/SO et Extrême-Nord, le travail réalisé dans l'Extrême-Nord s'est concentré sur la formation à l'utilisation de l'outil NEAT+ dans le logiciel Kobo afin que d'autres examens puissent être réalisés dans les sites de déplacés internes de cette région. À Maroua, l'équipe du HCR dispose de nombreuses tablettes qui peuvent être utilisées pour saisir les données recueillies sur le terrain dans Kobo et certains participants ont fait part de leur expérience en la matière. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un objectif spécifique, la formation à l'utilisation de NEAT+ et de Kobo pourrait également être utile pour évaluer les programmes destinés aux réfugiés.

Après la formation, un travail supplémentaire a été réalisé pour développer les résultats correspondant à ceux issus de l'examen de l'environnement des pôles NO et SO, à savoir, l'analyse et la confirmation de deux indicateurs environnementaux utilisés par ces pôles, et la définition

---

<sup>19</sup> [havedisastercallkelly@gmail.com](mailto:havedisastercallkelly@gmail.com).

<sup>20</sup> Les documents pertinents sont disponibles sur les pages Internet suivantes :

<https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/NW%20Environmental%20Workshop%20Report.pdf?VersionId=T7JpBJdrMTFX1fRSAjFOPkM9CB7k5DD8>, <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/southwest-cameroon-shelter-cluster-environmental-mainstreaming>, <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/environmental-atlas-west-region> et <https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/southwest-cameroon-regional-environmental-atlas>. Des atlas environnementaux ont également été préparés pour les régions du littoral (<https://sheltercluster.org/north-west-south-west/documents/littoral-region-environmental-atlas>) et de l'Ouest (<https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/West%20Region%20Environmental%20Atlas.pdf?VersionId=wdZpOI26KUSAw.NMR5kts42KO3YqzyfJ>) (<https://sheltercluster.s3.eu-central-1.amazonaws.com/public/docs/West Region Environmental Atlas.pdf?VersionId=wdZpOI26KUSAw.NMR5kts42KO3YqzyfJ>).

d'actions indicatives permettant de déterminer si ces indicateurs ont été atteints (voir section 4). Au moment de la rédaction de ce rapport, les indicateurs et les actions indicatives étaient en cours de confirmation par les partenaires chargés du logement dans l'Extrême-Nord.

### Formation à NEAT+

La formation à NEAT+ s'est déroulée sur trois matinées (23, 24 et 25 mai) qui portaient sur (1) les concepts et les processus ; (2) la collecte de données sur le terrain ; et (3) l'analyse des résultats. Les participants ont également été formés à l'utilisation de NEAT+ avec Excel™.

La planification de la formation le matin était dictée par les conditions météorologiques (c'était la saison chaude dans l'Extrême-Nord), le temps nécessaire au traitement des données de terrain et la charge de travail des participants. La troisième séance de formation, sur l'analyse des résultats, a duré plus longtemps que prévu car les groupes de travail étaient très motivés pour élaborer des plans visant à résoudre les problématiques relevées dans l'évaluation.

La formation était présentée en français et s'appuyait sur des supports de formation utilisés auparavant, dans le cadre du projet d'écologisation, et sur des documents téléchargés depuis le site Internet de NEAT+. Les documents de présentation utilisés les premier et troisième jours figurent à l'annexe A.

Le deuxième jour, cinq équipes ont réalisé des évaluations à l'aide de NEAT+ sur le site de déplacés internes d'Ardjani, près de Bogu. Pour ce faire, elles ont interviewé les résidents du site en utilisant le logiciel Kobo. L'un des groupes a interrogé un groupe de femmes.

Les groupes avaient pour consigne de remplir le module sur la sensibilité de l'environnement, ainsi que les modules sur les activités en matière de logement ; d'eau, assainissement et hygiène ; et de sécurité alimentaire, en fonction du temps disponible. En général, il a fallu environ une heure pour terminer chaque module, et la plupart des groupes sont allés jusqu'à la fin du module sur les logements.

Le troisième jour de la formation était consacré à l'exploitation des résultats du questionnaire. Les participants devaient examiner en priorité les résultats des modules sur les activités, qui intègrent des données du module sur la sensibilité. Ensuite, ils ont reçu pour consigne de se pencher sur les problématiques par ordre décroissant de priorité :

- principales problématiques nécessitant une action : problématiques jugées *très préoccupantes* au regard de trois indicateurs : (1) sensibilité, (2) impact de l'activité et (3) risque environnemental (« 3 signaux rouges ») ;
- problématique de priorité moyenne nécessitant une action : problématique pour laquelle deux notes *élevées* ou moins ont été attribuées pour les trois indicateurs (« 2 signaux rouges ou moins ») ;
- priorité faible : problématiques occupant un *faible rang* dans le classement, les problématiques *moyennement préoccupantes* (orange) étant prises en compte avant les questions *moins préoccupantes* (jaune).

Étant donné le nombre de problématiques relevées et le temps disponible, les participants ont été répartis en trois sous-groupes chargés d'examiner respectivement les logements ; l'eau, l'assainissement et l'hygiène ; et la sécurité alimentaire. Les sous-groupes devaient s'arrêter sur les problématiques classées parmi les principales priorités (celles jugées *très préoccupantes*) et élaborer un plan d'action simple pour y remédier. Chaque sous-groupe devait remplir le tableau suivant pour autant de problématiques que possible durant le temps disponible.

Quelle est la problématique ?	Qu'est-ce qui devrait être fait ?	Qui devrait le faire ?	Quand cela devrait-il être fait ?

Les sous-groupes se sont mutuellement présenté leur travail à l'aide de tableaux à feuilles et en ont débattu. La transcription des présentations figure à l'annexe B.

Le premier jour, la formation a été suivie par 26 participants venant d'organisations internationales et nationales, ainsi que de départements gouvernementaux. Environ 23 personnes ont participé à l'analyse des résultats de NEAT+ après le travail sur le terrain. Environ 24 personnes, dont cinq femmes, ont effectué le travail de terrain. Les fiches d'inscription des participants sont disponibles auprès du pôle Extrême-Nord du Groupe sectoriel du logement.

## Résultats

Globalement, il semble que les participants ont réussi à gérer le processus de collecte de données dans Kobo et à élaborer des plans pratiques visant à résoudre les problématiques relevées.

En raison de la nature formative du travail réalisé à l'aide de NEAT+, les quatre modules sur le terrain n'ont pas tous été achevés. De plus, le troisième jour, le temps étant limité, toutes les questions que pouvaient susciter les résultats consignés dans NEAT+ n'ont pas été traitées par chaque groupe. Néanmoins, ces résultats peuvent être utilisés comme point de départ pour élaborer un plan de gestion de l'environnement pour le site de déplacés internes d'Ardjani. Le fichier Excel complété à l'aide des données de terrain recueillies dans Kobo est disponible pour analyse complémentaire auprès du coordinateur des logements à Maroua.

Les résultats indiquent un niveau relativement élevé de sensibilisation des participants aux moyens d'aborder les problématiques identifiées. À cet égard, il a été noté que les participants se référaient de façon limitée à la documentation issue de NEAT+. Autrement dit, les participants se sont appuyés sur leur expérience au lieu de rechercher de nouvelles informations. Dans le même temps, les informations plus détaillées sur les questions de gestion accompagnant les résultats NEAT+ pourraient se révéler plus utiles pour la conception même des projets.

Le travail de terrain indiquait qu'il aurait été efficace de prévoir des sous-groupes distincts travaillant sur chacun des quatre modules et d'intégrer ensuite les résultats dans l'analyse. Si l'on se base sur le travail réalisé à Ardjani, cela aurait permis de réduire le temps total nécessaire pour achever un cycle complet d'évaluation NEAT+ (module sur la sensibilité et modules sur les activités) à moins de deux heures sur le terrain. Le nombre d'utilisations des quatre modules sur un site donné dépend de la taille et de la diversité du site - les sites de grande taille et plus diversifiés nécessiteront probablement plus d'évaluations NEAT+ si l'on veut mieux comprendre leurs conditions et les problématiques environnementales.

Étant donné le caractère établi du site d'Ardjani, il était probablement possible de terminer la plus grande partie du questionnaire sur Kobo hors site, en interrogeant les personnes qui y ont travaillé. Comme c'est fréquent dans les évaluations de terrain, de nombreux résidents ont attendu pendant que les formulaires Kobo étaient remplis, souvent sans y apporter leur contribution en raison de la nature des questions. Néanmoins, voir le site et interagir avec ses résidents a permis de compléter les informations recueillies au moyen du questionnaire Kobo et de mieux comprendre ses conditions environnementales, entre autres.

Les participants ont formulé des commentaires supplémentaires :

- Dans certains cas, les options proposées ne correspondaient pas à la situation locale et il était difficile de sélectionner la meilleure réponse.
- Dans le module sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, certaines questions étaient semblables.
- La fonction GPS n'a pas bien fonctionné (le problème pourrait provenir des tablettes).
- Certaines questions semblaient se référer à des conditions futures, comme si le site d'Ardjani n'existait pas encore.

Bien qu'il soit possible de modifier les questions, on ne connaît pas les répercussions que cela aurait sur l'analyse intégrée dans l'outil NEAT+. Compte tenu de ces commentaires, il a été demandé aux participants de répondre aux questions en se basant, dans la mesure du possible, sur la situation actuelle à Ardjani.

De plus, il a été noté que les résultats issus de NEAT+ ne semblaient pas toujours faire ressortir certaines problématiques environnementales évidentes telles que :

- la collecte du bois (apparemment une activité importante pour les moyens de subsistance) <sup>21</sup>;
- l'irrigation et l'aménagement des jardins ;
- les besoins en eau et les conséquences sur le niveau des nappes phréatiques ;
- les déchets ;
- l'état des logements, qui ne sont pratiquement plus, voire déjà plus, adéquats ;
- la cuisson et le feu, bien que la pollution de l'air due à la cuisson soit relevée dans NEAT+ ;
- les problèmes liés à l'état des latrines (certaines ne sont pas fonctionnelles) et à leur construction (absence de fosse ventilée).

Ces problématiques ne sont pas toujours proposées comme réponses aux questions dans le formulaire Kobo et ne sont donc pas considérées comme telles par l'outil NEAT+. Celui-ci ayant été conçu pour couvrir les problématiques environnementales les plus courantes dans tous les types de camps et de sites de déplacés internes, il peut y avoir des lacunes dans la couverture des besoins du moment. Les sites des logements et les conditions environnementales de l'Extrême-Nord étant uniques au Cameroun, une liste d'observation spécifique couvrant les problématiques environnementales qui y sont les plus courantes pourrait être utile pour le pôle chargé de cette zone géographique.

### **Indicateurs recommandés et mesures de gestion de l'impact**

Compte tenu du travail réalisé à ce jour dans les régions NO/SO et des résultats de la formation dispensée à Maroua, il est recommandé d'utiliser les mêmes indicateurs dans tous les pôles :

- nombre de ménages ayant reçu une aide sous la forme de matériel lié au logement répondant aux critères environnementaux ;
- nombre de ménages ayant reçu des secours non alimentaires de base et essentiels répondant aux critères environnementaux.

Liste de vérification permettant de déterminer si les objectifs liés à ces indicateurs sont remplis :

- ✓ Le site a fait l'objet d'un examen environnemental.
- ✓ Un plan de gestion de l'environnement a été élaboré et mis en œuvre pour le site ; il couvre les logements et les autres formes d'assistance liées aux besoins de base (l'approche adoptée est fondée sur les établissements humains).
- ✓ Les emballages liés aux logements ou aux secours non alimentaires sont réduits au minimum et ceux qui n'ont pas trouvé d'utilisation immédiate sont récupérés et réutilisés, réaffectés à d'autres usages ou recyclés.
- ✓ Pour l'assistance liée aux logements
  - ✓ La méthode des fiches d'évaluation a été utilisée pour étudier les différentes options en matière de logement afin de minimiser les conséquences environnementales.
  - ✓ L'extraction de ressources naturelles locales à des fins de construction ou de réparation des logements a été réduite au minimum.
- ✓ Pour les secours non alimentaires
  - ✓ La méthode des fiches d'évaluation a été utilisée pour étudier les différentes options en matière de logement afin de minimiser les conséquences environnementales.
- ✓ L'impact du site sur l'environnement fait l'objet d'un suivi des autorités locales, des résidents du site et des résidents du voisinage au travers d'un comité de gestion de l'environnement.

Les activités liées aux moyens de subsistance peuvent avoir des incidences négatives importantes sur l'environnement. Une autre action à envisager pour évaluer si les objectifs liés aux indicateurs ont été atteints consiste à assurer le suivi des moyens de subsistance qui ont une incidence négative sur l'environnement et d'apporter des solutions. Cette action peut être considérée comme une action transversale à l'appui du plan de gestion environnementale du site qui ne concerne pas uniquement les partenaires chargés du logement.

### **Annexe A - Documents de formation**

{Disponibles auprès du Groupe sectoriel du logement au Cameroun}

<sup>21</sup> Bien que certains documents de NEAT+ indiquent que les moyens de subsistance sont inclus dans le questionnaire Kobo, ce n'était pas le cas avec la version française téléchargée depuis le site Internet de NEAT+.

**Annexe B - Tableaux du plan d'action**

**GROUPE 1**

**ROUGE (3) LE TAUX DE DÉFORESTATION PEUT DÉPASSER LES CAPACITÉS DE RÉGÉNÉRATION (LA DÉFORESTATION PEUT CONSTITUER UN RISQUE.)**

**QUESTIONNAIRE : ROUGE (3)**

No	POURQUOI	QU'EST-CE QUI DEVRAIT ÊTRE FAIT	QUI DEVRAIT LE FAIRE	QUAND FAUDRAIT-IL LE FAIRE
1	Dégradation des sols	Sensibilisation et éducation	L'État	Avant
2	Inondation	Reboisement	Les acteurs humanitaires	Après
3	Vents violents	Former les habitants du site sur l'exploitation des ressources et les moyens alternatifs	La communauté (hôte/déplacés internes)	Pendant

**Rouge 2**

**Questionnaires : capacités de gestion des déchets (assainissement et transmission des maladies)**

1	Mauvaise foi	Accentuer les sensibilisations	L'État	Pendant
	Insuffisance des matériaux d'assainissement	Octroyer du matériel d'assainissement	Acteurs	
	Insuffisance des latrines	Augmenter le nombre de latrines	Donateurs	
	Insuffisance des points d'eau	Augmenter le nombre de points d'eau	Communautés concernées	
	Ignorance des communautés sur les maladies liées aux déchets	Distribuer périodiquement des secours non alimentaires		

**Rouge A**

**Questionnaires :**

	Déforestation	Sensibilisation	L'État	Avant
	Utilisation de produits chimiques dans l'agriculture	Mise en place d'un site de gestion des déchets	CTD	Pendant
	Système d'agriculture sur brûlis		Acteurs	Après
	Enfouissement des déchets non contrôlés			
	Temps de régénération très long pour certaines plantes			

**Rouge 1 B**

**Questionnaires : les sources d'eau peuvent être exposées à la contamination (la qualité de l'eau peut être un problème)**

	Contamination de l'eau	Contrôler et évaluer la qualité de l'eau	L'État	Avant
	Maladies hydriques		CTD	Pendant
			Acteurs	Après

**Rouge 1C**

**Questionnaires : Pollution de l'air intérieur cause par une mauvaise**

	Maladies	Augmenter les issues de ventilations dans les logements	L'État	
			Acteurs humanitaires	Pendant
			Communautés concernées	

### ATELIER EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT AVEC NEAT+

1. POURQUOI (le problème)	2. Qu'est-ce qui devrait être fait ?	3. Qui devrait le faire ?	4. Quand faut-il le faire ?
- Mauvaise analyse hydrogéologique de la zone - Équipement d'approvisionnement en eau non approprié - Mauvaise réalisation des travaux	- Faire une étude géologique du sol avant l'implémentation d'un point d'eau	- État, riverains, partenaires, principaux bénéficiaires - État, bailleurs de fonds, partenaires de mise en œuvre	- Avant la mise en œuvre - de préférence en saison sèche - faire le suivi continu des points d'eau (communauté, techniciens)
- Absence d'analyse d'eau - Absence de drainage des eaux	- Drainage - Analyses régulières de la qualité des eaux	- Partenaires de mise en œuvre État - Partenaires avec la participation communautaire	- De manière continue
Conflits sociaux	- Meilleure gestion des points d'eau - Actions de sensibilisation et formations	- État - partenaires - communauté bénéficiaire - communauté d'accueil	- De manière continue
À revoir pas de conflits transfrontaliers	- Drainage - canalisation des eaux de pluie - Évaluation approfondie de la zone		
Risques d'inondations	- Drainage	- État - partenaires - communauté	- Avant et pendant l'installation du site

### PLAN D'ACTION DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DU GROUPE III

No	PROBLÈME	CE QUI DOIT ÊTRE FAIT	RESPONSABLES	PÉRIODE
01	Taux de déforestation élevé (la coupe du bois est plus élevée que les activités de reboisement)	- Former des leaders communautaires sur l'importance de la préservation des espaces verts - Sensibiliser la communauté avec l'aide des personnes formées. - Reboisement	- État + acteurs humanitaires + nexus + OBC - Ambassadeurs environnementaux formés - La communauté	Dès installation du site
02	Source d'énergie et mauvaise ventilation	- Promouvoir les sources d'énergie écologiques (charbon écologique ; biomasses et foyer) améliorées - Sensibiliser les ménages à cuisiner à l'extérieur	- État + AH+OBC  - État + AH+OBC	Dès installation du site
03	Indisponibilité de l'eau en quantité suffisante pour satisfaire aux besoins de la population	- Le choix du site doit dépendre des résultats des études hydrogéologiques.	- ÉTAT + AH	- Avant installation du site

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Atteindre la nappe normale.</li> <li>- Multiplier les points d'eau en fonction de la taille de la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- État + AH+ population</li> <li>- État + AH+ population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Après installation du site pendant la foration</li> <li>- Après installation du site</li> </ul>
--	--	--	--	--

## 20.5. Tableau consolidé des problématiques et actions environnementales

Cameroun - Assistance en matière de logement et d'établissements humains					
Problématiques et actions environnementales consolidées					
S = stratégique, NO = Nord-Ouest, SO = Sud-Ouest, EN = Extrême-Nord					
S	NO	SO	EN	Problématique	Actions
<b>Problématiques stratégiques</b>					
X				Une moindre proportion des besoins alimentaires est satisfaite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Intégrer l'évaluation des besoins alimentaires dans la planification des logements et des établissements humains.</li> <li>Tenir compte des besoins nutritionnels, des niveaux d'aide alimentaire, de l'accès aux ressources naturelles et de leur sollicitation pour couvrir les besoins alimentaires et nutritionnels (par ex. : récolte d'aliments sauvages, collecte de bois de chauffage pour la vente afin de combler les lacunes dans les besoins alimentaires).</li> <li>Fournir des subventions à petite échelle pour soutenir les activités commerciales et les jardins familiaux afin d'améliorer et de renforcer la sécurité alimentaire</li> </ul>
X				Idée que les besoins seront comblés grâce à l'assistance humanitaire	Instaurer un système adoptant l'approche de la redevabilité à l'égard des populations touchées en vertu duquel les plans d'assistance et les attentes sont communiqués aux groupes touchés et leur avis recueilli afin de connaître leurs éventuelles préoccupations.
X				Une moindre proportion des besoins en sécurité personnelle est satisfaite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Concevoir les logements et les sites de manière à réduire le risque de violence personnelle.</li> <li>Évaluer et réduire le risque de violence pour les hommes, les femmes, les garçons et les filles dans le cadre de la collecte de ressources naturelles ou d'autres activités.</li> </ul>
X				Accès physique précaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Prévoir un accès adéquat dans la conception des sites de logements.</li> <li>Envisager des activités de subsistance pour améliorer l'accès lorsque c'est possible.</li> </ul>
<b>Santé</b>					
X				Une moindre proportion des besoins en soins de santé est satisfaite	<ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'installation d'un centre de santé lors de la création d'un site de déplacés internes.</li> <li>Revoir les installations de cuisson pour limiter la pollution de l'air à l'intérieur des logements.</li> </ul>
X				Maladies humaines	
	X	X	X	La pollution de l'air à l'intérieur, causée par une ventilation et des systèmes de cuisson et de chauffage médiocres, peut être problématique <sup>22</sup> .	

<sup>22</sup> Remarque : sur le site de déplacés internes d'Ardjani, certaines zones dédiées à la cuisine sont en plein air et pas dans un espace fermé.

				<b>Eau</b>
X				Une moindre proportion des besoins en eau est satisfaite
	X			Les sources d'eau peuvent être exposées à la contamination. La qualité de l'eau peut poser problème.
		X	X	Les ressources en eau peuvent avoir une faible capacité de régénération. La pénurie d'eau peut être un problème.
<b>Aléas naturels et technologiques</b>				
X				Inondations
		X		Cette zone pourrait être exposée au risque d'inondation.
		X		L'exposition accrue aux aléas climatiques (inondations, tempêtes, feux de végétation, sécheresses, élévation du niveau de la mer) a été identifiée comme un sujet de préoccupation.
		X		La dégradation et l'érosion des terres et des sols ont déjà été identifiées comme un sujet de préoccupation potentiel.
		X		Cette zone a été désignée comme ayant des sols potentiellement instables et présentant un risque d'érosion.
	X			La zone peut présenter une mauvaise stabilité des pentes. Des glissements de terrain ou des coulées de boue peuvent être à craindre.
	X	X		La zone peut être plus exposée aux risques climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes.
	X	X		Cette zone a été désignée comme étant exposée à des aléas naturels tels que les glissements de terrain, les érosions, les inondations et/ou les ondes de tempête.
	X	X		L'exposition accrue aux aléas climatiques (inondations, tempêtes, feux de végétation, sécheresses, élévation du niveau de la mer) a été identifiée comme un sujet de préoccupation.
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Veiller à ce qu'il existe un plan garantissant la viabilité de l'approvisionnement en eau potable pour les populations et les sites de déplacés internes.</li> </ul>				
<p>Élaborer des plans de gestion des aléas naturels et technologiques pour chaque site destiné aux déplacés internes ou lieux où ils sont présents en grand nombre.</p>				

	X			Cette zone a été désignée comme pouvant connaître des périodes de fortes pluies et de tempêtes.	
	X	X		Cette zone a été désignée comme pouvant connaître des périodes de météo chaude et humide.	
	X			Cette zone a été désignée comme ayant des sols potentiellement instables et présentant un risque d'érosion.	
		X		Cette zone peut être exposée à des aléas industriels et/ou à la pollution	
	X	X		Cette zone a été désignée comme étant exposée aux aléas industriels ou liés aux conflits, ou à la pollution.	
	X			Il existe un risque de pollution de l'air dû aux activités des environs.	
<b>Déforestation</b>					
			X	Le taux de déforestation peut dépasser les capacités de régénération. La déforestation peut constituer un risque.	
	X	X		La déforestation a été identifiée comme un problème potentiel au niveau local.	
		X		Le taux de déforestation peut dépasser les capacités de régénération. La déforestation peut constituer un risque.	
	X	X		La déforestation a été identifiée comme un problème potentiel. L'utilisation de l'énergie et la déforestation sont étroitement liées en raison de l'utilisation du bois et du charbon de bois. La déforestation dégrade les écosystèmes locaux, compromettant la résilience des communautés et les possibilités de subsistance.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la demande en ressources forestières destinées aux logements, aux moyens de subsistance, à la cuisine et à d'autres usages sur les sites de déplacés internes et sur les lieux où ils sont présents en grand nombre.</li> <li>• Mettre en œuvre un plan de gestion des ressources forestières afin d'éviter ou de minimiser autant que possible les incidences négatives sur ces ressources.</li> <li>• En cas d'incidences négatives, mettre en place des actions pour y remédier.</li> </ul>
	X			La déforestation a été identifiée comme un sujet de préoccupation dans cette zone. Les routes permettant l'accès aux ressources forestières peuvent entraîner une augmentation des taux de défrichement, d'exploitation et de déforestation.	
<b>Extraction de ressources naturelles</b>					

		X	Le taux d'extraction des ressources de l'environnement local peut être élevé et/ou non durable.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la demande en ressources forestières destinées au logement, aux moyens de subsistance, à la cuisine et à d'autres usages sur les sites de déplacés internes et sur les lieux où ils sont présents en grand nombre.</li> <li>• Mettre en œuvre un plan de gestion des ressources naturelles afin d'éviter ou de minimiser autant que possible les conséquences négatives sur ces ressources.</li> <li>• En cas d'incidences négatives, mettre en place des actions pour y remédier.</li> </ul> <p>Les actions ciblant les ressources naturelles et les ressources forestières peuvent être combinées.</p>
		X	L'environnement repose sur des écosystèmes fragiles. Une évaluation plus approfondie est nécessaire pour déterminer si la perte de biodiversité s'accélère.	
X		X	Les ressources naturelles peuvent être rares et très demandées. Cela peut conduire à des conflits sociaux.	
X	X		La disponibilité/l'accessibilité des ressources naturelles peut subir les conséquences de l'évolution des conditions climatiques.	
X			Le taux d'extraction des ressources de l'environnement local peut être élevé et/ou non durable.	
	X		Les ressources naturelles peuvent être rares et très demandées. Cela peut conduire à des conflits sociaux.	
	X		Le taux d'extraction des ressources de l'environnement local peut être élevé et/ou non durable.	
X	X		L'environnement présente une grande valeur sur le plan de la biodiversité. La flore et la faune vulnérables et/ou rares peuvent être menacées.	
X	X		L'érosion, la déforestation ou la dégradation des terres ont été désignées comme des sujets de préoccupation potentiels dans cette zone. Les activités de défrichage et d'excavation peuvent exacerber les effets de ces problématiques environnementales.	
X			La dégradation et l'érosion des terres et des sols ont déjà été identifiées comme un sujet de préoccupation potentiel.	
X	X		Cette zone a été désignée comme étant proche d'écosystèmes fragiles/niches, d'écosystèmes de grande valeur ou de zones protégées/culturelles.	

	X	X		Des écosystèmes fragiles/de niche/de grande valeur ou des zones protégées/culturelles ont été recensés dans cette zone. La construction de voies d'accès peut couper des écosystèmes, faire augmenter le taux d'extraction des ressources ou entraîner une dégradation de l'environnement.	
		X		La communauté est proche d'une frontière internationale. La gestion des ressources transfrontalières et/ou la pollution peuvent constituer un sujet de préoccupation.	
<b>Gestion des eaux usées</b>					
	X	X		La capacité de gestion des eaux usées est faible. L'assainissement de l'environnement et la transmission des maladies peuvent poser problème.	Mettre en œuvre un plan de gestion des eaux usées.
	X	X		Les capacités de gestion des eaux usées et des boues fécales sont faibles. L'assainissement de l'environnement et la transmission des maladies peuvent poser problème.	
	X	X		La gestion des eaux usées a été désignée comme un sujet de préoccupation dans cette zone.	
<b>Gestion des déchets solides</b>					
	X	X		La gestion des déchets solides a été désignée comme un sujet de préoccupation potentiel dans cette zone. Il se peut qu'il n'y ait pas de services publics ou d'infrastructures adéquats pour gérer les déchets de construction.	Mettre en œuvre un plan de gestion des déchets solides prévoyant entre autres des options de réutilisation, de reconversion, de recyclage et, pour les déchets organiques, de compostage.
	X	X		La gestion des déchets solides a été désignée comme un sujet de préoccupation potentiel dans cette zone.	
	X	X		Les déchets provenant d'une catastrophe ont été désignés comme un sujet de préoccupation potentiel.	
	X	X		La capacité de gestion des déchets solides est faible. L'assainissement de l'environnement et la	

				transmission des maladies peuvent poser problème.	
		X		La gestion des déchets, y compris ceux générés par la crise, peut poser problème. Les déchets provenant de la crise peuvent présenter des risques pour la santé publique et entraver les activités de secours ou de relèvement.	
<b>Autres problématiques</b>					
	X	X		La concentration/le nombre de personnes est élevée. Les impacts potentiels sur l'environnement sont plus importants.	Dans la mesure du possible, décongestionner les sites de déplacés internes.
	X			La communauté peut se trouver à proximité d'une zone protégée/de conservation. Il pourrait y avoir des enjeux légaux/sociaux.	Établir des accords avec les autorités gouvernementales et les communautés voisines sur l'accès aux lieux protégés ou de conservation.
	X			Certains lieux revêtent une grande importance culturelle. Cela peut menacer la cohésion sociale.	

## 20.6. Liste de vérification pour la sélection des sites

Le texte qui suit, sur la sélection des sites, est adapté du document intitulé *Sites stratégiques : Sélection et aménagement, reconstruction verte et reconstruction : boîte à outils pour l'assistance humanitaire*, WWF/É.U. et la Croix-Rouge américaine (en anglais) (<https://envirodm.org/green-recovery/module-4/>).

### Principes de base

#### Reconnaître le contexte

La sélection et l'aménagement du site devraient tenir compte du cadre social et physique plus large dans lequel s'inscrit l'intervention proposée. Ces activités devraient être évitées en cas de possibilité de conflit social entre les anciens et les nouveaux résidents, ou lorsque la demande en ressources naturelles s'annonce contradictoire ou, à terme, excessive.

#### Traiter les écosystèmes comme interdépendants et interconnectés

L'aménagement de sites pour le logement après une catastrophe ne se fait pas indépendamment de l'environnement naturel. Les écosystèmes entourant un site potentiel peuvent servir à atténuer les effets des aléas (par ex. : pentes boisées réduisant les inondations) et à fournir des ressources utiles pour les moyens de subsistance et des équipements publics.

#### Promouvoir les paysages existants

La conception du site et le processus de construction doivent commencer par une cartographie du paysage avant la libération du site. Les données obtenues doivent être utilisées dans la mesure du possible pour intégrer les plans d'aménagement du site dans le paysage naturel plutôt que de remodeler le paysage naturel afin de l'adapter au site, et pour maintenir autant de végétation et d'habitats naturels que possible.

#### Inclure la restauration de l'environnement dans la conception du site

Pour diverses raisons, les terrains ayant peu de valeur économique ou environnementale sont souvent considérés comme la première option pour la reconstruction de logements après une catastrophe. Les bonnes terres sont souvent vendues au plus offrant, les habitants plus pauvres et plus vulnérables se retrouvant avec les sites les plus exposés aux aléas. L'aménagement des sites en amont d'une catastrophe permet de reloger les survivants tout en restaurant l'environnement d'un site dégradé.

#### Restaurer les sites après la construction

Qu'il s'agisse de l'augmentation du nombre de personnes sur un site ou des travaux liés à la construction de logements, de routes et d'autres infrastructures, la réinstallation peut avoir des répercussions négatives profondes sur l'environnement. Toutes les interventions liées au site devraient intégrer des éléments visant à restaurer les environnements perturbés pour les remettre dans l'état où ils se trouvaient avant le projet, dans la mesure du possible. Ces efforts devraient porter sur les zones où les ressources naturelles ont été extraites (par ex. : bancs d'emprunt, sites d'exploitation forestière) et sur le défrichage et la restauration des sites de construction (par ex. : restauration des zones de mélange de ciment, des zones de stockage de matériaux, des parcs d'entretien des véhicules).

### Sélection du site et considérations relatives à la conception

#### Capacité

- Le nombre de personnes installées sur un nouveau site n'entraînera pas de besoins en ressources nécessitant d'exploiter de manière non durable les ressources naturelles disponibles localement.
- Densité
- La densité de population du nouveau site ne devra pas être supérieure à celle du lieu où les habitants vivaient avant la catastrophe.
- La densité de population du site est conforme aux réglementations locales ou aux bonnes pratiques internationales.

#### Climat

- Le plan du site comporte des mesures tenant compte des conditions climatiques actuelles et attendues.
- Le potentiel d'évolution négative du climat local, notamment dans la pluviométrie ou la fréquence des tempêtes violentes, est pris en compte dans le plan du site.

#### Pente

- La pente du terrain sur lequel le site est installé n'est pas supérieure à 5 %.

#### Importance culturelle

- L'importance culturelle, historique, politique et sociale des lieux situés sur le site proposé ou à proximité a été prise en compte dans le cadre du processus de sélection et d'aménagement du site.

### Végétation

- La rétention de la végétation a été maximisée dans le plan du site.
- La végétation indigène présentant une valeur économique (telle que les arbres fruitiers) est maintenue ou réintroduite sur le site.
- La plantation de plantes non indigènes est évitée ou limitée au minimum.

### Aléas

- Le site a fait l'objet d'une évaluation des aléas et des plans d'atténuation ont été élaborés.
- L'évaluation des aléas couvre les aléas naturels et technologiques.
- Les plans d'atténuation comportent des mesures structurelles (par ex. : murs anti-inondation), non structurelles (par ex. : systèmes d'alerte) et écologiques (par ex. : entretien des voies d'inondation naturelles).

### Méthodes et matériaux de construction

- Les méthodes de construction minimisent les incidences négatives sur l'environnement.
- La conception des bâtiments réduit les besoins en énergie pour le chauffage ou la climatisation.
- Les méthodes de construction s'appuient sur des savoir-faire et des compétences disponibles localement et tiennent compte de la nécessité de recourir à de nouvelles méthodes afin de réduire le risque de catastrophe ou d'augmenter la durabilité.
- Les méthodes visant à réduire les incidences des catastrophes sont intégrées dans la conception du site et des bâtiments.
- L'utilisation de matériaux de construction disponibles localement n'exerce pas une pression non durable sur les réserves locales de ces matériaux.

### Drainage

- Le plan de drainage s'appuie sur la projection des précipitations journalières maximales, tout en tenant compte des incidences climatiques futures.
- Des zones surélevées pouvant offrir une protection contre les inondations ont été prévues pour les personnes, leur propriété et leurs animaux domestiques.
- La perméabilité (capacité d'absorption d'eau du sol) du site est maximisée afin de réduire le ruissellement.

- Des zones non pavées sont prévues afin de réduire les inondations et d'augmenter l'absorption d'eau du sol.
- Des systèmes d'alerte en cas d'inondation ont été mis en place.

### Moyens de subsistance

- Le nouveau site est proche du lieu où se déroulent des activités de subsistance normales et permet aux résidents de poursuivre ces activités sans coûts ou difficultés supplémentaires importants par rapport à leur situation d'avant la crise.
- Un espace adéquat est prévu pour les activités de subsistance au niveau des ménages et des communautés.
- Les marchés comprennent des réserves d'eau suffisantes, ainsi que les espaces et installations nécessaires pour un assainissement adéquat et le traitement des déchets.
- Les déchets issus des marchés et d'autres sites commerciaux sont recyclés.
- Le compostage est utilisé pour valoriser les déchets organiques.
- Un espace suffisant a été prévu pour séparer les lieux d'activité économique des zones de vie et des zones sociales (telles que les écoles) afin de réduire l'impact de la pollution sonore, de l'air et de l'eau.
- Tous les marchés disposent d'installations adéquates d'approvisionnement en eau, de drainage et de traitement des déchets.

### Services publics (eau, énergie, déchets)

- Un espace suffisant est disponible pour les services publics d'eau, d'énergie et de traitement des déchets solides et liquides.
- La croissance de la demande en services publics d'eau, d'énergie et de traitement des déchets solides et liquides est intégrée dans les plans d'aménagement des sites.
- Les réseaux de services publics d'eau, d'électricité et de traitement des déchets sont facilement accessibles et, le cas échéant, intégrés dans les espaces verts.
- Des zones d'entreposage du bois, du charbon ou d'autres sources semblables d'énergie sont disponibles et limitent les risques d'incendie et les incidences de la pollution.

- La collecte des eaux de pluie est utilisée pour réduire la demande en eaux de surface ou souterraines.
- Les eaux grises sont recyclées dans la mesure du possible.
- Des toilettes à faible débit sont utilisées le cas échéant.
- Des robinets à débit limité sont utilisés pour les sources d'eau communes (par ex. : les tuyaux d'alimentation).
- Des technologies respectueuses de l'environnement et appropriées (par ex. : panneaux solaires, fours solaires) sont utilisées pour limiter la demande en sources d'énergie autres.
- Des cuisinières/chauffe-eaux solaires et/ou des fourneaux à faible consommation sont utilisés pour réduire la demande en combustibles fossiles pour la cuisine et le chauffage.
- Les types de toilettes utilisés réduisent la production d'eaux usées (par ex. : toilettes sèches) et la pollution des eaux souterraines (par ex. : utilisation de fosses septiques fermées).
- Les eaux usées collectées par le nettoyage des fosses septiques (par ex. : le pompage des latrines) ou par les systèmes de canalisation subissent un traitement tertiaire.
- Toutes les matières organiques solides collectées par les systèmes d'égouts sont compostées et réutilisées pour améliorer la qualité des sols (par ex. : dans l'agriculture, pour soutenir la plantation d'arbres ou pour restaurer des zones de végétation naturelle).
- Les déchets solides sont recyclés et les déchets organiques compostés et utilisés pour améliorer la qualité des sols.
- La zone allouée aux décharges correspond à la production de déchets prévue pour le site et est conçue pour répondre aux normes appropriées en matière d'assainissement et de contrôle de la pollution.
- Le besoin d'espace pour la mise en décharge ou l'incinération des déchets est réduit par la pratique du recyclage, y compris le compostage pour les utilisations commerciales ou communales.
- L'élaboration de systèmes de gestion des déchets est conforme aux lois locales, aux normes internationales et aux bonnes pratiques.

- La tarification est utilisée pour réduire la demande, en tenant compte des droits fondamentaux à l'eau et des attentes locales en matière de droit à l'eau et aux ressources énergétiques.

#### Accès au site

- Le site n'est pas physiquement isolé des réseaux routiers, des villes et des marchés.
- Il existe des routes et des voies d'accès adéquats à l'intérieur du site.
- Les routes/chemins à l'intérieur du site suivent les courbes de ce dernier dans la mesure du possible et les routes/chemins escarpés sont évités.
- Les traversées de cours d'eau sont conçues pour des débits maximums et prévoient des passages pour piétons pour les périodes de crue.
- Les revêtements routiers limitent l'érosion par la poussière et l'eau.
- Les routes disposent d'un système de drainage adéquat pour éviter les inondations et l'érosion de surface.
- Des espaces sont prévus le long des routes pour la circulation des piétons et pour les bicyclettes et les motos ou charrettes, lorsque celles-ci constituent un moyen de transport largement utilisé.
- La végétation, indigène si possible, est utilisée pour stabiliser les pentes et les accotements.

#### Éclairage des espaces publics

- L'éclairage public est conçu pour minimiser les besoins en énergie et en entretien.

#### Agriculture au niveau des ménages

- Un espace est prévu pour les jardins potagers ou les petites exploitations agricoles (selon les coutumes locales).
- L'eau de pluie et/ou les eaux grises sont utilisées pour l'agriculture domestique.
- Les déchets de cuisine et autres déchets organiques sont recyclés sous forme de compost ou, dans le cas des déchets alimentaires, sous forme d'aliments pour animaux.
- Les déchets du bétail domestique sont correctement gérés, y compris par compostage, et les odeurs, ainsi que la pollution de l'air et de l'eau, sont limitées dans la mesure du possible.

#### Faune

- L'impact du site sur les populations d'animaux sauvages a été évalué.

- Le risque de conflit entre la faune et le bétail a été évalué et pris en compte.
- Le site ne se trouve pas dans un couloir de transit pour la faune.

#### Lutte contre les parasites

- L'emplacement et la conception du site permettent de limiter le nombre de sites de reproduction des ravageurs.
- L'emplacement et la conception du site permettent de limiter le recours à la lutte chimique contre les parasites.

#### Vent

- Les directions du vent, y compris les variations saisonnières, ont été calculées pour le site.
- Les routes et l'orientation des bâtiments tiennent compte des vents dominants afin d'assurer une bonne ventilation du site.
- Les portes et les fenêtres sont placées de manière à limiter l'impact des vents considérés comme désagréables.
- Les routes sont conçues de façon à briser le flux du vent.
- Dans les régions où les vents peuvent être violents (orages, fronts de mousson, etc.) ou la neige abondante, les pentes de toit sont de 1:4, à moins que d'autres mesures structurelles ne soient prises pour limiter les risques de dégâts dus au vent ou à la neige.
- L'emplacement du bâtiment doit tenir compte des conditions de vent locales.

#### Soleil

- La trajectoire du soleil sur le site a été calculée.
- Les bâtiments sont orientés de manière à limiter ou à favoriser le chauffage solaire selon les besoins.
- La conception des bâtiments tient compte de la nécessité de créer de l'ombre pour compenser le réchauffement des toits.
- Les possibilités de chauffe-eaux solaires ont été étudiées et ceux-ci sont utilisés le cas échéant.

#### Pluies

- Les données sur les précipitations sont utilisées pour la conception des routes, des logements et du drainage.
- Les systèmes de collecte des eaux de pluie au niveau des ménages ou des communautés sont basés sur les données relatives aux précipitations et sur la saisonnalité des pluies.
- Dans les zones de fortes précipitations, la végétation est utilisée pour ralentir le ruissellement et est

complétée par des bassins de rétention.

- Les données sur les précipitations devraient être utilisées pour la conception des routes, des logements et du drainage. Les systèmes de collecte des eaux de pluie au niveau des ménages ou des communautés devraient être basés sur les données relatives aux précipitations et sur la saisonnalité des pluies.
- Dans les endroits où les précipitations peuvent être importantes, la végétation devrait être utilisée pour ralentir le ruissellement et être complétée par des bassins de rétention (qui peuvent eux-mêmes être utilisés pour l'aquaculture).

#### Topographie

- L'établissement est conçu de façon à s'adapter à la topographie existante ; l'emplacement et l'orientation des routes, des quartiers d'habitations et des structures communautaires ont été ajustés de façon à épouser la forme du terrain.
- Des discussions ont eu lieu sur les inconvénients d'une approche de sélection des sites en bloc et d'autres solutions ont été élaborées en fonction de leur faisabilité financière et sociale.

#### Géologie/sols

- La perméabilité, la structure et la composition du sol et de la géologie du site ont été évaluées.
- Le site ne comprend pas de zones rocheuses et n'est pas situé sur un terrain rocheux.
- Le plan d'aménagement du site devrait tenir compte de la perméabilité du sol et de la géologie du site et, en particulier, des éléments suivants :
  - l'élimination des déchets liquides ;
  - la revégétalisation ;
  - le drainage ;
  - le niveau élevé des eaux souterraines.

#### Écosystème aquatique

- L'utilisation durable des écosystèmes aquatiques a été intégrée dans la sélection du site.
- Le risque de pollution des écosystèmes aquatiques à partir du site a été limité.

#### Végétation

- La végétation doit être conservée dans la mesure du possible lors de l'aménagement du site. Lorsque le défrichage est nécessaire, les

arbres doivent être conservés en priorité et la priorité absolue doit revenir aux arbres ayant une valeur économique ou alimentaire.

- compte dans la sélection et les plans d'aménagement du site.
- Des aménagements paysagers ont été prévus pour améliorer les caractéristiques visuelles du site.

#### Caractéristiques visuelles

- Les caractéristiques visuelles — l'aspect — du site ont été prises en

## **20.7. Fiche d'évaluation de l'impact des produits non alimentaires sur l'environnement**

### **Fiche d'évaluation de l'impact possible des produits non alimentaires sur l'environnement - Version pilote**

#### **Introduction**

Le secteur des logements humanitaires a besoin d'un moyen d'évaluer rapidement les impacts anticipés des produits non alimentaires sur l'environnement pour décider s'il convient de s'approvisionner auprès de sources locales ou auprès de fournisseurs extérieurs. Le processus d'évaluation doit prendre en compte l'éventuelle empreinte carbone associée à ces produits, le nombre de personnes susceptibles de bénéficier de leur utilisation, les incidences de cette utilisation et leur élimination lorsqu'ils ne sont plus utilisables.

Le tableau ci-dessous fournit une liste de neuf facteurs pouvant influencer sur les impacts des produits non alimentaires sur l'environnement. Ces facteurs ont été établis après un examen d'un éventail de facteurs susceptibles d'être pris en considération. Ils sont considérés comme *suffisamment bons* pour comprendre les différences importantes d'impact de divers produits non alimentaires sur l'environnement, et pour contribuer à la prise de décision sur le terrain.

La fiche d'évaluation n'a pas vocation à fournir une évaluation très fine, mais se base sur les informations à la disposition du personnel de terrain lorsqu'il examine différents modèles et matériaux des produits non alimentaires, ainsi que les sources d'approvisionnement. Lorsque des questions techniques se posent, elles doivent être soumises à des experts dans le cadre d'un examen plus large des éventuelles incidences négatives des produits non alimentaires sur l'environnement.

#### **Utilisation de la fiche d'évaluation**

L'évaluation devrait être réalisée par trois à cinq personnes qui connaissent bien les produits évalués. Avant d'entamer le processus (qui se déroulera probablement en groupe), il peut être nécessaire de communiquer des informations sur les produits concernés afin de s'assurer que chaque facteur est bien compris.

L'évaluation au moyen de la fiche se déroule en neuf étapes :

1. Examen des facteurs pour garantir qu'ils sont bien compris de tous les participants.
2. Retrait des facteurs qui ne sont pas appropriés pour les produits évalués, par exemple le facteur 9 si aucun emballage n'est fourni lors de la distribution des produits.
3. Consensus sur les définitions de chacune des échelles de notation pour chaque facteur. Par exemple, pour le facteur 5, le groupe chargé de l'évaluation doit se mettre d'accord sur ce que signifient les expressions « à court terme », « à moyen terme » et « à long terme ».
4. Choix d'un calculateur d'éq. CO<sup>2</sup> pour le facteur 1.
5. Calcul de la valeur d'éq. CO<sup>2</sup> pour le facteur 1.
6. Attribution d'une note aux neuf facteurs en se basant sur des barèmes convenus.
7. Représentation des scores sous la forme d'un graphique radar dans Excel.

8. Les points les plus proches de « 0 » sont des facteurs indiquant où l'on peut s'attendre aux incidences négatives sur l'environnement les plus importantes. Remarque : la valeur « 0 - pas de données » suppose une incidence négative importante jusqu'à ce que l'on dispose d'informations permettant d'attribuer une note différente.
9. Calcul de la surface de chacun des sept triangles formés par les lignes du graphique pour obtenir un nombre indiquant l'importance relative de chaque facteur. Plus la surface est grande, moins l'impact attendu est important.
10. Addition de tous les chiffres des calculs de surface pour établir une note globale pour l'article non alimentaire évalué.

### Comprendre et utiliser les résultats

Un score plus faible pour un facteur donné indique une incidence environnementale négative attendue plus importante pour ce facteur. Un score plus faible pour les surfaces combinées du graphique indique un impact global attendu plus important pour le produit évalué par rapport à des scores plus élevés obtenus pour d'autres produits

La fiche d'évaluation peut être utilisée pour comparer le même produit composé de différents matériaux ou acheté localement ou auprès de fournisseurs situés à une certaine distance. Cette comparaison peut contribuer au processus de prise de décision en matière de passation de marchés, par exemple en permettant de déterminer si une source d'approvisionnement est susceptible d'avoir moins d'incidences négatives sur l'environnement qu'une autre source.

Les graphiques radars peuvent être utilisés pour recenser les facteurs dont les incidences négatives potentielles sur l'environnement sont plus importantes (scores plus faibles) ou moins importantes (scores plus élevés). Cette notation permet de lister les facteurs liés à un produit spécifique qui peuvent être améliorés (en augmentant le score) afin de réduire ses incidences négatives attendues sur l'environnement. Cela peut se faire, par exemple, en modifiant les spécifications de façon à prolonger la durée d'utilisation d'un produit ou à réduire l'emballage.

Des facteurs supplémentaires peuvent être ajoutés à la fiche d'évaluation pour autant que l'on dispose d'informations permettant d'attribuer au facteur une note sur une échelle de 0 à 3. Les étapes de l'échelle de notation 1, 2 et 3 doivent être claires, pertinentes pour le facteur considéré et correspondre aux informations sur le facteur dont disposent les personnes chargées de l'évaluation.

### Facteurs et notation de la fiche d'évaluation des produits non alimentaires

No	Facteurs	Notation
1	# éq. CO <sub>2</sub> pour le transport du point de fabrication/d'achat au point de distribution pour tous les produits non alimentaires livrés, calculé à l'aide d'un calculateur de CO <sub>2</sub> disponible en ligne <sup>23</sup> .	0 = pas de données ; 1 = élevé, 2 = moyen 3 = faible
2	Possibilité d'élimination respectueuse de l'environnement	0 = pas de données, 1 = peu probable, 2 = possible, 3 = certain
3	Potentiel physique de recyclage du produit non alimentaire	0 = pas de données, 1 = peu probable, 2 = possible, 3 = certain

<sup>23</sup> Exemples de calculateurs possibles : [https://geodis.com/geodis\\_carbon\\_calculator/form#](https://geodis.com/geodis_carbon_calculator/form#), <https://www.ecotransit.org/en/emissioncalculator/>, <https://www.freightos.com/freight-resources/emissions-calculator/>. Il convient de noter que des valeurs distinctes d'éq CO<sub>2</sub> liées au transport maritime, aérien, ferroviaire, routier et à d'autres véhicules peuvent être générées pour un même produit en fonction des modes de transport utilisés.

5	Durée d'utilisation possible du produit non alimentaire	0 = pas de données, 1 = court terme, 2 = moyen terme, 3 = long terme
4	Options en matière d'énergie durable pour l'utilisation du produit (Si aucune énergie n'est requise, retirez l'article de la notation)	0 = pas de données, 1 = peu probable, 2 = possible, 3 = certain
5	Nombre de personnes susceptibles de bénéficier de l'utilisation du produit individuel fourni.	0 = pas de données, 1 = très peu, 2 = peu, 3 = beaucoup
6	Besoins en ressources naturelles locales pour l'utilisation d'un seul produit non alimentaire (combustible, eau pour le nettoyage, etc.), à l'exception de l'énergie électrique.	0 = pas de données, 1 = élevés, 2 = moyens, 3 = faibles à inexistantes.
7	Volume de l'emballage, pour chaque produit.	0 = pas de données, 1 = quantité élevée, 2 = quantité moyenne, 3 = quantité faible à inexistante
8	Volume de l'emballage, pour l'emballage extérieur des produits (par ex. : un carton contenant les produits).	0 = pas de données, 1 = quantité élevée, 2 = quantité moyenne, 3 = quantité faible à inexistante
9	Emballage pour la distribution (quel type d'emballage est utilisé lorsque les produits sont remis aux utilisateurs).	0 = pas de données, 1 = sac ou contenant en plastique, 2 = contenant en papier ou en carton, 3 = contenant en papier ou en carton composé de matériaux recyclés, ou pas d'emballage

##



## Auteurs et Institutions

### AUTEURS

Le Profil Environnement du Cameroun a été développé grâce aux efforts de Francesca Lubrano di Giunno, Responsable de la coordination Cluster Abri (au niveau National), Renee Wynveen, Responsable de la coordination (région du Nord-Ouest/Sud-Ouest du Cameroun), Jeremie Kouakene, Coordinateur associé (région de l'Extrême-Nord du Cameroun) et C. Kelly, Conseiller en Catastrophes naturelles et Environnement (Cluster Abri au niveau global).

### INSTITUTIONS

Membres du Cluster Abris du Cameroun à Yaoundé, NO/SO et Extrême-Nord du pays. Ministère de la Défense Civile Communauté des pratiques en matière d'environnement Cluster Abri au niveau global <https://sheltercluster.org/community-practice/environment-community-practice>

**WWF/US**  
1250 24<sup>th</sup> Street NW Washington,  
DC 20037  
<https://envirodm.org/>

PRODUIT AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE:



ORGANISATIONS PILOTES:

